Jean B^te Terrasson

Confrère de l'Oratoire (sous-diacre)

Sorti (1698) — Académie des sciences 1707
Académie française 1732

Né à Lyon et baptisé, le 31 janvier 1670

Mort à Paris, le 15 sept. 1750

(Memento quae ante te fuerunt = Eccli XLI. 5)

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p^tre de l'Oratoire

Sources à consulter

Adry : T. V, p. 149-150 – T. VI, p. 201

Bonardi p 805, 806.

Bougerel : T. II. p. 439.

Grandjean de Fouchy : Eloge à l'Académie des sciences (Histoire de l'Acad. T. I, éloge lu le 21 avril 1751

de Bissy : Eloge à l'Académie française, éloge lu le 29 Nov. 1750

Camusat : Bibliothèque française, T. I, p. 21

du Sauzet : Nouvelles littéraires, T. II, 2e partie, sur l'année 1720.

Journal littéraire : T. VI. p. 468 = T. VII. p. 223, 262, 275, 306.

L'Advocat : Dictionnaire historique portatif des grands hommes.

Barral-Guibaud : Dictionnaire de Soissons

Mercure de janvier 1751

Bibliothèque des Romans, en tête de l'analyse de Séthos, Xbre 1776.

Gacon : Homère vengé, Paris, Ganeau, 1715, in 12

abbé de Pons : Dénonciation faite à M. le Chancelier d'un libelle injurieux qui, revêtu de l'autorité du sceau, paraît dans le monde sous le titre d'Homère vengé.

D'Alembert : Mélanges de littérature, T. II

" Histoire des Membres de l'Académie française, T. II

Jean Marie Joseph Thomasseau de Cursay, chanoine d'Apprigny : Mémoire sur les savants de la famille de Terrasson, 1761, in 12

Moncrif : Lettre sur la personne et les ouvrages de M. l'abbé Terrasson, Paris, 1754, in 8

Goujet : Bibliothèque française, T. VIII.

" Histoire du collège royal

Sabatier : les trois siècles

Pernetty : les Lyonnais dignes de mémoire

Dr Paul Dorveaux : les Membres et les correspondants de l'Académie royale des sciences, 1931

Académie des sciences, annuaire pour 1935, Paris 1935, in 16

Les registres de l'Académie française, Paris, Didot 1895-1906, 4 vol in 8

Emile Gassier : les 500 immortels, Paris, Jouve, 1906

Mgr de Moucheron : le clergé à l'Académie, Paris, Perrin, 1909, in 8 de 383 pages

Victor Fournel : Histoire anecdotique des 40 fauteuils de l'Acad. fr.

R. Bonnet : Isographie de l'Acad. fr. Paris, Charavay, 1907 in 8 carré

113 **GORDON DE PERCEL** (*C.*). De l'Usage des Romans où l'on fait voir leur utilité et leurs différents caractères; avec une Bibliothèque des Romans accompagnée de remarques critiques sur leur choix et leurs éditions. *Amsterdam, Vve de Poibras*, 1734, 2 vol. in-12, rel. anc. veau mouch., tr. rouges. *Rare.* 200 fr.

On trouve à la fin du 1er vol. : Pièces curieuses sur le poète Rousseau supprimées en Hollande; le tome II est une bibliographie mentionnant plus de 3.000 romans du XVIe siècle à 1730 env.

1754

3948 **Terrasson** (L'Abbé). La philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison. Ouvrage en réflexions détachées. Précédé des réflexions de M. d'Alembert, d'une lettre de M***, sur la personne et les ouvrages de l'auteur. *Paris, Prault et fils*, 1754, in-12, veau marbr. ant., tr. rouge. 25 fr.

D'après Goujet, il n'est pas certain que cet ouvrage soit du P. Terrasson ; mais l'abbé de Cursay, dont les relations d'amitié avec la famille Terrasson rendent ici la parole plus croyable, l'affirme sans réticence

Le nouveau D. Chaudon Delandine NH après Traduction de Diodore de Sicile

ouvrage plein d'excellentes réflexions, dignes d'un philosophe chrétien ; on y voit dans plusieurs endroits combien l'auteur était ennemi de la fausse sagesse qui s'élève contre la religion, la grande institutrice et consolatrice des hommes, et de l'esprit de parti qui égara son père Gaspard

dans Fouchy

NH. Traité de l'infini créé

10602. **Law** et son système, par Cochut. 1853. — Histoire de Law, par Thiers. 1858, 2 vol. in-12, br. 3 fr. 50

0603. **Relation** détaillée de la bataille de Fontenoy, avec plans. 1745. — Vers sur la bataille, par les curé, vicaire et maître d'école dudit lieu. — 1745. — La bataille de Fontenoy (par Voltaire). *Rouen*, 1745. — Réponse à M. de Voltaire, par D. Tr(esmes) maréchal de camp. *Rouen*

Angerville : Vie privée de Louis XV, Londres Lyton 1781 4 vol in 12
t. I, p. 69

235 **ARNAUD** (Ch.). Les théories dramatiques au XVII^e^ s. Etude sur la vie et les œuvres de l'abbé d'Aubignac. P., 1888, in-8, br. (991h) 75 fr.

On sait quel esprit curieux et ouvert était l'auteur de la « Pratique du Théâtre » et des « Conjectures Académiques sur l'Iliade ».

1105 **PERGOT** (A. B.). La vie de Saint Sour ermite et premier abbé de Terrasson, avec une notice historique sur l'abbaye de Terrasson. Paris, Lecoffre, 1857, in-8, br.; gravure. 5 fr.

Le Confrère Jean Bte Terrasson

M.M. 611 p. 1

Le Confrère Jean Bte Terrasson, de Lion, âgé d'environ 15 ans, fils de Mre Pierre Terrasson, conseiller au Présidial de Lion et de Dle Louyse Terrasson, vestu le 12 octobre 1685, a estudié en rhétorique, n'est pas tonsuré. Depuis ce temps, il a étudié en philosophie au collège de Troyes, en théologie au Mans, a fait la 5e à Dieppe, a régenté en d'autres collèges.
Il a l'esprit ouvert pour les sciences, pour la poésie, pour les langues : il sait le grec. Il est hardi à critiquer, à mépriser les autres. On l'accuse de n'avoir assez de piété. On croyait qu'il allait sortir de la Congrégation, et Monsieur son père, qui le croyait aussi, le voulait faire étudier en Droit civil. Cependant il continue à régenter, quoiqu'on dise que, si Mr son père venait à mourir, il quitterait la Congrégation. Cependant, comme il ayme l'étude et qu'il ne s'amuse point à faire des visites en ville, on a sujet d'espérer qu'il persévérera et qu'il se remettra à la piété. Son père ne lui donne point de pension : il lui donne peu de ~~chose~~ qui ~~suffisant~~ pour son entretien s'il veut l'y employer. Il est de bonne santé et de taille moyenne.

Visites du collège de Troyes

28 mai 1688	le Conf. Jean Bte Terrasson			étudiant en physique
juin 1695	"	"	"	régent de 3e
5 juin 1696	"	"	"	régent de 2e
19 mai 1697	"	"	"	"
17 juillet 1698	"	"	"	sous-diacre, rhétoricien

Entré de l'Académie française en 1732 à la place de ~~[illegible]~~ G. de Morville, auteur dramatique
a pour successeur Claude Thiard de Bissy, officier et traducteur

à l'Acad. des sciences en 1707 Pendant plus de 33 ans, l'Acad. des sciences le choisit pour aller tous les 6 mois, suivant l'usage alors établi, rendre compte de ses travaux à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Docteur Paul Dorveaux = Les Membres et les Correspondants de l'Académie royale des sciences 1931 p 216

Terrasson (l'abbé Jean) né à Lyon en 1670. – élève sous le secrétaire, 12 mars 1707 en remplacement de Simon de Valhébert, devenu élève vétéran; — adjoint mécanicien le 3 janvier 1716, premier titulaire; — adjoint géomètre le 1 juin 1718, en remplacement de Parent décédé; — associé géomètre le 4 X 1719 en remplacement de Dortous de Mairan, élu pensionnaire; — associé vétéran, le 22 fév. 1741; — mort à Paris, le 15 sept. 1750. Mathématicien et philosophe

Professeur au collège royal de France de philosophie grecque et latine

membre de l'Académie française

Eloge par Grandjean de Fouchy, lu le 21 avril 1751 à l'Acad. roy. des sciences

" par de Bissy, lu à l'Acad. française le 29 Nov 1750.

M.M. 607, 3 catalogue, N 1399 =

J. Bte Terrasson, de Lyon, entré à Lyon en 1685 - Sorti -

M.M. 611, page 11 N 33 =

Le confrère Jean Terrasson, de Lyon, 17 ans, fils de Pierre Terrasson conseiller au présidial et de feue Louise Terrasson, vêtu le 20 oct. 1690. a étudié en rhétorique à N.D. de Grâces, pas tonsuré; il s'est toujours comporté avec beaucoup de sagesse et de prudence au dessus de son âge. Il a fait ses études de philo et de théol. au Mans d'où on l'a retiré pour la 6e. Il a de l'esprit et beaucoup de jugement, d'une belle taille et d'une modestie aimable

Son père lui donne qq. argent pour son entretien, sans pension

Ceci concerne Jean Terrasson né en 1673, entré en 1690 (voir dossier)

En avril 1939, j'ai communiqué mon dossier à une anglaise Jacqueline Stokes Lady Margaret Hall à Oxford qui préparait une thèse de doctorat sur J Bte Terrasson

La famille Terrasson

Cette famille était ancienne à Lyon : elle dit avoir pour tige un Pierre Terrasson qui vivait en 1560 et dont il est parlé dans l'histoire de France du P. Daniel, sous le règne de François II

X

Pierre Terrasson
conseiller au Présidial de Lyon
et Louise Terrasson

- **Jean Bte**
  né à Lyon en 1670
  oratorien
  + à Paris
  le 15 sept. 1750
  à 80 ans
  Acad. des sciences
  Acad. française
- **André**
  né à Lyon 1671
  oratorien
  + à Paris
  25 avril 1723
  à 54 ans
- **Jean**
  né à Lyon 1673
  oratorien
  + à Lyon
  11 février 1743
  à 70 ans
- **Gaspard**
  né à Lyon 1680
  oratorien
  + à Paris
  2 janvier 1752
  à 72 ans

Jean Terrasson
avocat
juge du Comté de Lyon

Mathieu Terrasson
né à Lyon le 13 août 1669
avocat le 27 mars 1691
+ à Paris 30 sept. 1734
marié à Catherine Tuffier

- **Antoine Terrasson**
  né à Paris 1 Nov. 1705
  avocat 13 mars 1727
  + à Paris 30 octobre 1782
  sans postérité
- **Pierre**
- **Bertrand**

Jean Bte Terrasson

(surnommé à l'Oratoire : Terrasson l'Esprit)

Curriculum vitae.

Fils de Pierre Terrasson, conseiller ~~au~~ et en la sénéchaussée Présidial de Lyon et ~~de~~ de Dlle Louyse Terrasson

famille ancienne (Fouchy)

Jean Baptiste Terrasson né à Lyon et baptisé le 31 janvier 1670.

et non à Juilly comme le dit Hamel

A fait ses études jusqu'en rhétorique à Lyon, au collège des Pères Jésuites

Il est entré à l'Institution de Lyon (noviciat) le 1685, vestu le 12 octobre, n'est pas tonsuré. Il a 15 ans. (appréciation sur lui)

Son père s'est retiré à l'Oratoire et ses trois autres frères sont entrés aussi à l'Oratoire : André, Jean et Gaspard.

les 4 surnoms dans Bonardy

~~12 oct. 1685, entré à l'Oratoire à 15 ans~~

1685 - 1686 Institution de Lyon

18 oct 1686 ira à Troyes étudier en logique

1686 - 1687 Troyes étudiant en logique

1687 - 1688 " " en physique

1688 - 1689 Le Mans " en théologie 1re année

1689 - 1690 N.D. de Grâces en Forez " 2e année

1690 - 1691 Dieppe professeur de 5e

Le 9 août 1691 il est de passage à Lyon, puis à N.D. de Grâces

Le 3 sept 1691 de N.D. de Grâces au Mans, ordre pas exécuté.

1691 - 1692 à Montbrison fait la 4e

1692 - 1693 " " "

1693 - 1694 à Toulon, suppléant des classes.

12 sept 1694 ira de Toulon à Troyes.

1694 - 1695 à Troyes, fait la 3e

1695 - 1696 " " la 2e (1 année)

1696 - 1697 " " la 2e (2e année)

1697 - 1698 à Troyes la Rhétorique (sous diacre en juin 1698)

26 sept 1698 va de Troyes à S^t^ Magloire (achever son séminaire) (Petit S^t^ Magloire)

Congédié avec deux autres confrères par le P. de la Tour, sup. général.

« congédié pour n'être jamais reçu en la Congrégation » Le libellé indiquerait qu'il y eut faute grave. Laquelle ? Elle n'a ~~pas~~ été mentionnée nulle part.

1699 Le jeune ecclésiastique était sans fortune. ~~Il se destina aux lettres~~ et trouva un protecteur dans l'abbé Bignon
Il trouva services du côté des Maths. et des sciences qui lui pouvaient ouvrir l'entrée de l'Acad.

1700

1701

1702

1703 Testament de son père, les 2 chandon
réponse de Terrasson

1704

1705

1706

12 mars 1707 à l'Acad. des Sciences, élève sous le secrétaire à la place de Simon de Valhébert.
grâce à Bignon = chargé pendant + de 33 ans des rapports entre Acad. devenu élève vétéran (voir 2^e^ page Fouchy)

1708

1709

1710

1711

1712

maître de l'éducation (Fouchy) 1713 s'en va loger chez son cousin, Mathieu Terrasson avocat au Parlement, et censeur royal ; ses consultations juridiques lui valurent le surnom de plume dorée. pour présider pendant qq^s^ années à l'éducation de son fils · Antoine, qui devint lui aussi, avocat au parlement et censeur royal

1714 mais qui renonça bientôt au barreau pour suivre son goût qui le portait aux travaux d'érudition

1715

3 janvier 1716 adjoint mécanicien premier titulaire

1717

1 juin 1718 adjoint géomètre à la place de Parent, décédé.

4 Xbre 1719 associé géomètre, à la place de Dortous de Mairan, élu pensionnaire.

…erait
…t.
… l'abbé
…ient
…r.
…ues lui
…de plume
…orée.
…és à
…
…on

1720

1721 à la mort de Michel Morus, Bignon lui fait donner la chaire de philosophie grecque et latine au collège de France
il remplit cette chaire avec beaucoup de zèle — d'après de Fouchy

1725

1730

le 29 mai 1732 à l'Académie française à la place de G. de Morville, auteur dramatique

1735

1736

1737

1738

1739

1740

22 février 1741 associé vétéran (sur l'affaiblissement de ses facultés voir Michaud

1742

1743

1744

1745

1746

1747

1748

1749 Membre honoraire de l'Académie de Berlin.

1750

Mort à Paris le 15 septembre 1750

G. Staal del. — Imp. Ch. Chardon aîné — Paris. — Ferd. Delannoy sc.

MADAME DACIER

Garnier frères, Editeurs.

Angerville : Vie privée de Louis XV, ou principaux événements, particularités et anecdotes de son règne — Londres Lyton. 1781 4 vol. in 12.
T. I p. 69

« Tel fut le sort de presque toute la France, où la contagion avait promptement gagné de proche en proche, « au point de faire tourner les meilleures têtes ; c'est ce que nous prouve sensiblement l'anecdote de La Mothe et de l'abbé Terrasson. Ces deux sages, car le premier, quoique poète, était encore plus philosophe, renommés pour leur bon sens exquis, par la justesse de leur dialectique, par la profondeur de leur raisonnement, un soir dissertaient sur la folie du jour (le jeu sur les billets de Law), et s'en moquaient. Quelque temps après, ils se trouvèrent nez à nez dans la rue Quincampoix. Honteux, ils voulurent d'abord se fuir ; mais enfin, n'ayant rien à se reprocher, ils convinrent qu'il ne fallait jurer de rien ; qu'il n'y avait point d'extravagance dont l'homme ne fût capable et furent, chacun de leur côté, faire la meilleure négociation possible. »
(Assez joli croquis de la fureur du jeu.)

Bonardy = Biblioth. des Ecrivains de l'Oratoire Mss p. 805

L'abbé J Bte Terrasson

de Lyon, entra dans l'Oratoire en
Il est de l'Acad. des sciences en qualité de géomètre et ... du secrétaire
Ils étaient 4 frères et tous de l'Oratoire. L'abbé qu'on appelait Terrasson l'Esprit, le prédicateur qu'on appelait Terrasson le beau, le directeur de St Magloire qu'on appelait Terrasson le sage et l'économe qu'on appelait Terrasson le bon.
Le père qui était un magistrat de Lyon très intègre et très vertueux, se retira aussi, étant veuf, à l'Oratoire de Lyon et voulut que ses enfants fussent tous dans la Congrégation.
\+ Cet abbé a beaucoup d'esprit et est fort habile dans les Mathématiques et la langue grecque.
\+ Camusat : Bibl. françoise T. I p. 21
\+ Madme de Verrue, dont il est fort ami, lui a fait donner par M. le Duc d'Antin une pension de 2000# sur un bénéfice

Ouvrages

\+ Il a publié en 1715 deux vol in 12 sur la dispute d'Homère entre Mme Dacier et M. de la Mothe où il prend le parti de ce dernier et des Modernes. Il y a sans doute des choses trop fortes contre le grand poète, mais l'ouvrage est rempli de principes solides et incontestables et l'on voit partout un philosophe et un géomètre du premier mérite.

\+ M. Dacier l'a maltraité dans la préface de sa traduction d'Epictète, surtout à l'occasion des opera qu'il a justifiés et Mme Dacier sa préface de l'Odyssée. L'abbé T. a répondu par une addition à sa dissertation.

\+ Mais ses Lettres sur le système de M. Law ont fait plus de tort à sa réputation. Il y a de l'esprit, du style et on convient que c'est ce que l'on pouvait dire de plus spécieux en faveur de la banque.

On a réimprimé ses 3 fameuses lettres sur le système de Law dans le 11 volume des Nouvelles Littéraires de Du Sauzet, 2e partie sur l'année 1720, et on y a joint des notes critiques assez vives, avec les endroits qu'il avait supprimés dans la 2e édition qui étaient une réfutation des Rem. du Parlement.

\+ Dans une lettre de Paris insérée dans le Journal littéraire T. VI p 468 il est parlé avec estime de l'abbé Terrasson et de son livre sur Homère

Dans le même Journal T. VII p 223, à l'article des Nouvelles littéraires il est dit : La dissertation critique de l'abbé T. sur l'Iliade est fort estimée et a un grand débit.

Et, page 262 dans l'extrait de l'ouvrage, les journalistes disent : « Qqs unes de ces réflexions sont tirées de la préface de l'auteur. Toute la pièce contient tant de choses excellentes et toutes neuves qu'elle mériterait un extrait à part. Nous ne saurions cependant nous y arrêter : un livre aussi long que celui-ci, et sans le moindre verbiage, ne nous donnera déjà que trop d'occupation

page 275 L'auteur fait une longue dissertation sur la tragédie, dans laquelle on verra une discussion exacte et parfaitement bien raisonnée des faux principes et des idées confuses et embrouillées d'Aristote dans sa poétique. L'auteur ne dit pas des choses moins excellentes sur la constitution morale de la tragédie

page 306 Le style de cet ouvrage est plus fort et plus clair qu'harmonieux et élégant, et de ce côté là il doit céder à M. de La Mothe qui est peut être l'auteur de ce siècle qui écrit le mieux en français. Un avantage au contraire qu'a M. l'abbé T. sur M. de La Mothe, c'est qu'il sait parfaitement bien le grec et que, par ce moyen, il défend qqfois Homère contre Mme Dacier même

Sources à consulter.

Voir = Dr Paul Dorveaux Les Membres et les correspondants de l'Acad. royale des sciences 1931

Académie des sciences, Annuaire pour 1935. Paris 1935, in 16

notice Michaud

Les registres de l'Académie française. Paris. Didot 1895. 1906, 4 vol in 8

Émile Gassier : les 500 immortels. Paris. Jouve. 1906, in 8

Mgr de Moncheron : le clergé à l'Académie. Paris. Perrin. 1909, in 8 de 383 pages

Victor Fournel : Histoire anecdotique des 40 fauteuils de l'Acad. fr.

R. Bourset = Iographie de l'Acad. française. Paris Charavay 1907 in 8 carré

Mss

Bougerel II, 439

Adry V, 149-150 – VI, 201

Bonardi p. 805, 806

Grandjean de Fouchy Eloge à l'Acad. des sciences. (Hist. de l'Acad. t. I éloge lu le 21 avril 1751

de Bissy ; Eloge à l'Acad. française. éloge lu 29 Nov. 1750.

Camusat : Biblioth. française t. I. p. 21

du Sauzet Nouvelles littéraires t. II 2e partie sur l'année 1720

Journal littéraire t. VI p 468 = t. VII p 223, 262, 275, 306

L'Advocat = Dictionnaire historique portatif des grands hommes

Dictionnaire de Soissons

Mercure, janvier 1751.

Bibliothèque des Romans (en tête de l'analyse de Sethos, Xbre 1776

Gacon : Homère vengé ... Paris Ganeau 1715, in 12

Abbé de Pons Dénonciation faite à M. le Chancelier d'un libelle injurieux qui, revêtu de l'autorité du sceau, paraît dans le monde sous le titre d'Homère vengé

D'Alembert [= Mélanges de littérature t. II
= ~~Réflexions sur la vie et la personne de Terrasson~~ (~~Mercure janvier 1751~~) oui
= Histoire des Membres de l'Académie française, t. II.

Jean Marie Joseph Thomasseau de Cursay, chanoine d'Apprigny, Mémoire sur les talents de la famille de Terrasson, 1761, in-12.

Moncrif = Lettre sur la personne et les ouvrages de l'abbé Terrasson, Paris, 1754, in 8

Goujet : Bibliothèque française t. VIII et Histoire du Collège royal

Sabatier = Les trois siècles

Pernetty = Les Lyonnais dignes de mémoire.

Chaudon = Nouveau dictionnaire historique, Caen, Le Roy. 1786, T. VIII p. 324

Terrasson (Jean), né à Lyon en 1670, fut envoyé par son père à la maison de l'Institution de l'Oratoire à Paris. Il quitta cette Congrégation presqu'aussi tôt qu'il y fut entré; il y rentra de nouveau, et il en sortit pour toujours. Son père, irrité de cette inconstance, le réduisit par son testament à un revenu très médiocre. Terrasson, loin de s'en plaindre, n'en parut que plus gai. L'abbé Bignon, instruit de son mérite, lui obtint une place à l'Acad. des sciences en 1707 et, en 1721, la chaire de philosophie grecque et latine. L'abbé Terrasson s'enrichit par le fameux système de Law; mais cette opulence ne fut que passagère. La fortune était venue à lui sans qu'il l'eût cherchée; elle le quitta sans qu'il songeât à la retenir. Quoiqu'il eût conservé, au milieu des richesses, la simplicité des moeurs qu'elles ont coutume d'ôter, il n'était pas sans défiance de lui-même: « Je réponds de moi, disait-il, jusqu'à un million. » Ceux qui le connaissaient, auraient répondu de lui par delà. Sa philosophie était sans bruit, parce qu'elle était sans effort. Il n'était ni l'esclave de son amour-propre, ni le complaisant de l'amour-propre des autres. Un homme qui pensait comme lui, ne devait guères solliciter de grâces, même purement littéraires.(1) Son mérite seul avait brigué pour lui celles qu'on lui avait accordées. Ce qui l'occupait le moins, était les démêlés des princes et les affaires d'état. Il avait coutume de dire « qu'il ne faut point se mêler du gouvernail dans un vaisseau où l'on n'est que passager. » L'ignorance où était l'abbé Terrasson sur la plupart des choses de la vie, lui donnait une naïveté que bien des gens taxaient de simplicité; ce qui a fait dire qu'il « n'était homme d'esprit que de profil. » Madame la marquise de Laffai, qui était de sa société, répétait volontiers « qu'il n'y avait qu'un homme de beaucoup d'esprit, qui pût être d'une pareille imbécillité. »

Peu exact
Voir sa lettre aux archives de l'Acad. des sciences

Quand la vieillesse et les infirmités commencèrent à le rendre inutile à la société, il disparut de dessus la scène. Il se montrait tout au plus dans les lieux publics, où il ne pouvait être à charge à personne. L'espèce de stoïcisme dont il faisait profession, ne l'empêchait pas d'avoir des amis; mais ils étaient en petit nombre; et il était persuadé que ceux qui ont tant d'amis, ont très peu d'amitié. Ce philosophe mourut en 1750. Ses ouvrages sont:

(1 Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère en 2 volumes in 12, pleine de paradoxes et d'idées bizarres. Égaré par une fausse métaphysique, il analyse froidement ce qui doit être senti avec transport.

(2° Réflexions en faveur du système de Law.

(3 Sethos, roman moral en 2 vol in 12. Cet ouvrage, quoique bien écrit, et estimable par beaucoup d'endroits, ne fit cependant qu'une fortune médiocre. Le mélange de physique et d'érudition, que l'auteur y avait répandu, ne fut point du goût des Français, quoique plein d'un grand nombre de caractères, de traits de morale, de réflexions fines et de discours quelquefois sublimes. Il n'y a rien de plus beau, peut-être, que le portrait de la reine d'Égypte qui se trouve dans le 1 volume

(4 Une traduction de Diodore de Sicile en 7 vol in 12, accompagnée de préface, de notes et de fragments, qui ont paru depuis 1737 jusqu'en 1744. Cette version est aussi fidèle qu'élégante. On prétend que l'abbé Terrasson ne l'entreprit que pour prouver combien les anciens étaient crédules.

Chaudon et Delandine — Dictionnaire historique. Paris. Ménard 1823, T. XXV, p. 413

Paris erreur — Terrasson (l'abbé Jean) né à Lyon en 1670, fut envoyé par son père à l'Institution de l'Oratoire de Paris.

— erreur — Il quitta cette Congrégation presqu'aussitôt qu'il y fut entré ; il y rentra de nouveau, et il en sortit pour toujours. Son père, irrité de cette inconstance, le réduisit par son testament à un revenu très médiocre. Ce père, homme très religieux, avait eu 4 fils qu'il destina tous à l'Oratoire "voulant, disait l'abbé Terrasson, accélérer par dévotion la fin du monde autant qu'il dépendait de lui."
Loin de se plaindre de la médiocrité de sa fortune, l'ex-oratorien n'en parut que plus gai.
L'abbé Bignon, instruit de son mérite, lui obtint une place à l'Académie des sciences en 1707 et en 1721 la chaire de philosophie grecque et latine.

L'abbé Terrasson s'enrichit par le fameux système de Law ; mais cette opulence ne fut que passagère. La fortune était venue à lui sans qu'il l'eût cherchée ; elle le quitta sans qu'il songeât à la retenir. "Me voilà tiré d'affaire, dit-il, lorsqu'il se trouva réduit pour la 2e fois au simple nécessaire ; je revivrai de peu : cela n'est plus commode." Quoiqu'il eût conservé au milieu des richesses la simplicité des moeurs qu'elles ont coutume d'ôter, il n'était pas sans défiance de lui-même. "Je réponds de moi, disait-il, jusqu'à un million."

ceux qui le connaissaient, auraient répondu de lui par-delà. Sa philosophie était sans bruit, parce qu'elle était sans effort. Il n'était ni l'esclave de son amour-propre, ni le complaisant de l'amour-propre des autres. Un homme, qui pensait comme lui, ne devait guère solliciter de grâces, même purement littéraires. Son mérite seul avait brigué pour lui celles qu'on lui avait accordées. Les affaires d'état étaient ce qui l'occupait le moins. Il avait coutume de dire « qu'il ne faut point se mêler du gouvernail dans un vaisseau où l'on est que passager. » L'ignorance où était l'abbé Terrasson sur la plupart des choses de la vie, lui donnait un air de naïveté que bien des gens taxaient de simplicité ; ce qui a fait dire « qu'il n'était homme d'esprit que de profil. » Madame la Marquise de Lassai, qui était de sa société, répétait volontiers « qu'il n'y avait qu'un homme de beaucoup d'esprit qui pût être d'une pareille imbécillité. » Il disait lui-même pour excuser cette manière d'être : « Le ridicule de la simplicité est un mérite, en comparaison du ridicule d'affectation. »

Quand la vieillesse et les infirmités commencèrent à le rendre inutile à la société, il disparut de dessus la scène. Il se montrait tout au plus dans les lieux publics, où il ne pouvait être à charge à personne. « Je calculais ce matin, disait-il, dans ses derniers jours, à Falconet son ami, que j'ai perdu les quatre cinquièmes des lumières que je pouvais avoir acquises. Si cela continue, il ne me restera pas même la réponse que fit à l'agonie ce bon M. de Lagny à Maupertuis. » (Maupertuis s'avisa de lui demander quel était le carré de 12 ? Il répondit dans l'instant : Cent quarante quatre)

L'espèce de stoïcisme dont l'abbé Terrasson faisait profession, ne l'empêchait pas d'avoir des amis ; mais ils étaient en petit nombre, et il était persuadé que ceux qui ont tant d'amis, ont très peu d'amitié. Ce philosophe mourut à Paris le 15 septembre 1750. Ses ouvrages sont :

(1 <u>Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère</u> 2 vol in 12 (comme dans l'article ci-dessus.)

(2 <u>Des réflexions en faveur du système de Law</u>. Il le justifia, sans l'estimer cependant plus qu'il ne le fallait. On sait que le centre de l'agiotage que ce système produisit, était à Paris rue Quincampoix. Il appliqua assez plaisamment à un bossu qui y prêtait son dos pour la signature des billets de banque ce passage d'un psaume : « Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores. »

(3 <u>Sethos</u>, roman moral, Paris, 1731 3 vol. in 12 — Amsterdam 1732, 2 vol in 12
1767 2 vol. in-12
1794 2 vol in 8
1813 6 vol. in-18

Cet ouvrage, quoique estimable par beaucoup d'endroits et bien écrit, ne fit cependant qu'une fortune médiocre. Le mélange de physique et d'érudition que l'auteur y avait répandu ne fut point du goût des Français, quoique plein d'un grand nombre de caractères, de traits de morale, de réflexions fines et de discours qqfois sublimes. On distingue surtout le portrait de la reine d'Egypte qui se trouve dans le premier volume.

(4 Traduction de Diodore de Sicile, 7 vol. in 12, accompagnée de préface, de notes et de fragments qui ont paru depuis 1737 jusqu'en 1744. Cette version est aussi fidèle qu'élégante. On prétend que l'abbé Terrasson ne l'entreprit que pour prouver combien les Anciens étaient crédules. Une de ses maximes était : « Qu'y a-t-il de plus crédule ? l'ignorance. Qu'y a-t-il de plus incrédule ? l'ignorance. » L'abbé Terrasson avait beaucoup d'érudition grecque, latine et dans plusieurs langues modernes ; il était géomètre, physicien et doué d'un esprit philosophique qu'il portait dans tout ce qu'il traitait ; c'est-à-dire, pour me servir de sa définition, de cette supériorité de raison qui nous fait rapporter chaque chose à ses principes propres et naturels, indépendamment de l'opinion qu'en ont eue les autres hommes. Attaché à son sentiment, parce qu'il le croyait raisonnable, il lui était très indifférent qu'il fût adopté. Avec beaucoup d'esprit, le fond de son caractère était la simplicité, la naïveté et qq. chose de niais. Il y a des hommes qui, tenant de la nature un point de singularité, l'exagèrent à dessein pour le rendre plus piquant ; ce qui, contre leur intention, produit un effet tout contraire. La singularité de l'abbé Terrasson était si naturelle, qu'il ne s'en doutait pas ; il pouvait remarquer que les autres ne lui ressemblaient pas ; mais il n'allait peut-être pas jusqu'à conclure qu'il ne leur ressemblait pas ; c'est-à-dire qu'il ne faisait point de retour sur lui-même

---

Sté de Gens de lettres = Biographie universelle, Paris, Furne, 1838, T. VI, p. 41

Terrasson Jean, né en 1670 à Lyon, fut un véritable philosophe pratique. Enrichi par le système de Law en faveur duquel il avait écrit, il éprouva tous les embarras des richesses, sans en goûter les agréments, et se montra peu sensible à la perte d'une fortune dont il n'avait pas joui. Nommé en 1721 professeur de philosophie au collège de France, il remplit cette chaire avec beaucoup de zèle. Il était déjà membre de l'Académie des Sciences ; il fut admis à l'Académie française en 1732 et mourut à Paris en 1750.

(1 Trois lettres sur le nouveau système de finances, 1728, in 4°. (C'est un roman)

(2 Mémoire pour justifier la Compagnie des Indes contre la censure des casuistes qui la condamnent, 1720, in 12.

(3 Séthos, histoire ou Vie tirée des monuments... anecdotes de l'ancienne Egypte 1731, 5 vol in 12 dans lequel Voltaire trouve de beaux morceaux.

Pérennes = Biographie Universelle, Paris, Besançon, 1848, t. XII p. 50

Répète les biographies Chaudon.

(1 Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère en 2 vol. in 12 (appréciation Chaudon)

(2 Réflexions en faveur du système de Law. (Ce n'est certainement pas le titre exact)

(3 La philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison, ouvrage plein d'excellentes réflexions, dignes d'un philosophe chrétien; on y voit dans plusieurs endroits combien l'auteur était ennemi de la fausse sagesse qui s'élève contre la religion, la grande institutrice et consolatrice des hommes; et de l'esprit de parti qui égara un de ses frères.

(4 Séthos, roman moral en 2 vol, plein d'un grand nombre de caractères, traits de morale, de réflexions fines et de discours parfois sublimes.

(5 Traduction de Diodore de Sicile en 7 vol. in 12, accompagné de préface, de notes et de fragments qui ont paru depuis 1737 jusqu'en 1744 ...etc (Chaudon)

Hoefer = Nouvelle Biographie générale, Paris, Didot, 1845, t. 44, col. 1008, 1009, 1010

Terrasson Jean, littérateur et érudit, né à Lyon en 1670, mort à Paris le 15 sept. 1750.

Après avoir fait ses études à Lyon, il entra comme ses frères dans l'Institution de l'Oratoire, où il reçut le sous-diaconat; mais, après la mort de son père, qui l'avait destiné à l'Eglise sans consulter son goût, il quitta l'Oratoire et se trouva sans fortune et sans position. L'abbé Bignon, qui se plaisait à aider les jeunes érudits, le prit sous sa protection, et le fit admettre dans l'Acad. des sciences, à titre d'associé (1707). Les soins qu'il donna à l'éducation de son cousin Antoine, ne l'empêchèrent pas de prendre part aux questions qui s'agitaient dans le monde. Il se mêla à la querelle des Anciens et des Modernes, et se rangea du côté de ces derniers, plaçant le Tasse au-dessus d'Homère et de Virgile. Il participa aux discussions financières de la Régence, et se déclara pour Law.

D'une nature simple et sincère, il ne pouvait donner que des louanges au système qui venait de l'enrichir. On le vit en effet passer subitement de la gêne à l'opulence. « Je réponds de moi jusqu'à un million, disait-il alors. » Mais les calculs n'allaient point à son esprit, et cette fortune le gênait plus qu'elle ne lui procurait d'agréments ; aussi, lorsque le système tomba, peu de temps après qu'il l'eut démontré inébranlable, et que du coup il se trouva ruiné, sa tranquillité d'âme ne se démentit pas : « Me voilà tiré d'affaire, dit-il, je revivrai peu de temps ; cela me sera plus commode. »

En 1721, il fut nommé professeur de philosophie grecque et latine au collège de France ; le 29 mai 1732, l'Académie française le reçut dans son sein à la place de M. de Morville, et environ un an avant sa mort le roi de Prusse lui envoya des lettres de membre honoraire de l'Académie de Berlin.

Dès 1741, sentant ses facultés décroître, il avait demandé et obtenu la vétérance à l'Académie des sciences. Vers la fin de sa vie, il perdit absolument la mémoire. Quand on lui faisait quelque question, il répondait : « Demandez à Mlle Luquet, ma gouvernante. » Le prêtre, qui le confessa dans sa dernière maladie, et qui l'interrogeait sur les péchés qu'il avait pu commettre, ne tira pas de lui d'autre réponse : « Demandez à Mlle Luquet. » D'Alembert qui rapporte cette anecdote, cite beaucoup de mots de Terrasson, les uns spirituels, les autres naïfs. On lui demandait un jour ce qu'il pensait d'une harangue qu'il devait prononcer : « Elle est bonne, dit-il, très bonne ; tout le monde ne la jugera pas ainsi, mais je ne m'en inquiète peu. » Il disait de son père, qui avait mis ses 4 fils à l'Oratoire et lui-même : « Il avait formé le projet d'accélérer par dévotion la fin du monde, autant qu'il dépendait de lui. » C'était de lui, cette pensée : « Parler beaucoup et bien est d'un bel esprit ; peu et bien, d'un sage ; beaucoup et mal, d'un fat ; peu et mal, d'un sot. » C'était, dans le commerce de la vie, une espèce de La Fontaine ; on a dit qu'il n'était homme d'esprit que de profil et Mme de Lassay ajoutait « qu'il n'y avait qu'un homme de beaucoup d'esprit qui peut être d'une pareille imbécillité. » Comme érudit et philosophe pratique, Terrasson a plus de valeur que comme écrivain ; son goût est loin d'être pur, et son style a des rudesses mêlées à la déclamation.

On connaît le vers technique :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando ?

Il le traduisit ainsi :

Qui, quoi, pourquoi, comment, où, quand et par quelle aide ?

Et il disait ingénuement que ce vers lui paraissait aussi bon qu'un autre.

(1 Son ouvrage principal est Séthos, histoire ou vie tirée des monuments, anecdotes (non encore connus) de l'ancienne Égypte, Paris, 1731, 3 vol. in 12

— 4e édition, Paris, 1813, 6 vol in 18.

Cette histoire, conçue sur le plan qu'adopta plus tard Barthélemy, en l'améliorant, pour son Voyage d'Anacharsis, contient des détails sur les moeurs égyptiennes et sur les initiations, des préceptes de morale et de politique, des dissertations scientifiques et d'interminables discours, dont la pompe de mauvais goût a été admirée aux époques où l'emphase paraissait une qualité.

(2 Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère, où, à l'occasion de ce poème, on cherche les règles d'une poétique fondée sur la raison et sur les exemples des Anciens et des Modernes, Paris, 1715, 2 vol. in-12. Dans le t. I, il présente les fautes d'Homère ; dans le t. II, une poétique. Il trouva dans Dacier (Manuel d'Epictète, préface) un violent adversaire, et lui fit réponse dans une Addition au précédent livre : Paris, 1716, in 12.

(3 Trois lettres sur le nouveau système des finances, Paris, 1720, in 4°. C'est, d'après Lenglet-Dufresnoy, un roman des finances.

(4 Mémoire pour justifier la compagnie des Indes contre la censure des casuistes qui la condamnent. Paris, s. d. (1720) in 12

(5 Histoire de Diodore de Sicile Paris, 1737, 1744 ; 1777, 7 vol. in 12, traduction pleine d'inexactitudes.

(6 La philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison, avec des Réflexions par d'Alembert. Paris, 1754, in 8. D'après Goujet, il n'est pas certain que cet ouvrage soit du P. Terrasson ; mais l'abbé de Cursay, dont les relations d'amitié avec la famille Terrasson rendent ici la parole plus croyable, l'affirme sans réticence.

J. M

Académie des sciences

Desmours = Table générale des matières Paris 1758, p. 399 =

M. l'abbé Terrasson, son entrée à l'Acad. des sciences 1707

" à l'Acad. française 1732

sa mort 1750

Son Eloge par M. de Fouchy, année 1750, Hist. p. 203

Godin = Table alphabétique des matières 1734 T. IV 1721-1730, p. 334

Son extrait des éléments de la géométrie de l'infini de M. de Fontenelle H. 1727 p. 63.

" Table alphabétique 1734 T. I 1666-1698, p. 347

Son entrée à l'Académie, ses ouvrages. T. II p. 393 et suiv.

" Table alphabétique 1729. T. II 1699-1710 p. 599

Extrait ou abrégé du projet de M. Reneaume sur les manuscrits de M. Tournefort

Mémoires 1709. p. 315.

Histoire de l'Académie royale des sciences, T. II. p. 393 =

Jean Terrasson, reçu en 1707, lecteur du roi et professeur en philosophie au collège royal de France, de l'Académie française, géomètre. Il a publié :

Histoire ou vie de Sethos, Paris, 1731, 3 vol. in 12.

Extrait du livre de la géométrie de l'infini de M. de Fontenelle, Mém. de l'Acad. 1727.

Le panégyrique de S. Louis prononcé à l'Acad. française valut à l'abbé Ségui une abbaye que cette Cie obtint pour lui. Quand il alla demander à M. Danchet son suffrage pour l'Académie, il lui dit qu'il semblait qu'elle l'eût déjà adopté. " — " Dites plutôt, répliqua Danchet, qu'elle vous a doté.
Séguy était simple aumônier du collège de Beauvais à 300^{tt} de pension

---

Adry = Biblioth. des Ecrivains de l'Oratoire, T. V, p. 150 (Bibl. Nle fonds fr. N 25.685) =
M. de Fouchy se trompe quand il dit que l'abbé Terrasson sortit de l'Oratoire après la mort de son père.
Jean Bte Terrasson, de Lyon. On lui doit:
(1 Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère par M. l'abbé Terrasson, in 12, 2 vol 1715
addition à cet ouvrage en 1716. Approuvée par M. Andry qui, dans l'approbation, prend parti contre Mme Dacier. Terrasson y répond aux traits piquants que Mme Dacier a mis contre lui dans le Manuel d'Epictète sur les spectacles.
(2 Homère vengé ou réponse à M. de la Motte par M. Gacon. Paris, Ganeau, 1715, in 12
(3 Dénonciation faite à M. le chancelier d'un libelle injurieux qui, revêtu de l'autorité du sceau, paraît dans le monde sous le titre d'Homère vengé. L'abbé de Pons en était l'auteur
(4 On a de lui in 4° des Réflexions en faveur du fameux système de Law.

L'Advocat = Dictionnaire historique portatif des grands hommes =
Jean Terrasson, frère de Gaspard et d'André, naquit à Lyon en 1670.
Ayant fini ses études dans cette ville, il fut envoyé par son père à la maison de l'Institution de l'Oratoire à Paris (Non). Qqs années après il se tourna du côté de la littérature et des Académies. Il fut d'abord reçu dans celle des sciences en qualité d'associé. Plusieurs années après il fut admis à l'Acad. française et presqu'en même temps il fut nommé à une chaire de professeur au collège royal. Il remplit ces 3 places jusqu'à sa mort arrivée à Paris le 15 sept. 1750.
Environ un an avant sa mort le roy de Prusse lui avait envoyé des lettres d'honoraire de l'Académie de Berlin.

Bibliothèque des Romans, à la tête de l'analyse de Sethos, Xbre 1776)
Jean Terrasson né à Lyon en 1670 et mort à Paris en 1750, fut d'abord Père de l'Oratoire. Il avait dans cette congrégation deux frères qui ont été l'un et l'autre célèbres par leur talent pour la chaire et dont les sermons sont imprimés. Quant à lui, son goût le portait entièrement vers les sciences et les Belles-Lettres. Il se sépara bientôt de ses frères et vint à Paris où ses talents le firent admettre aux Académies française et des sciences. Malheureusement il choisit souvent mal ses sujets et son temps pour publier ses livres. Il prit parti contre Homère dans la grande querelle entre les Anciens et les Modernes en 1715. Il déclara que les connaissances philosophiques et celles des sciences exactes, auxquelles il s'était attaché depuis sa jeunesse, étaient absolument nécessaires pour réussir dans la littérature. Cette opinion ne fit pas fortune alors.
Il fit l'apologie du système de Law et cet ouvrage ne fut malheureusement publié qu'au moment que les actions commençaient à être décriées.
Enfin il fit Séthos, qui n'eut qu'une seule édition (Il y en a eu d'autres en 2 vol.) et l'excellente traduction de l'Histoire Universelle écrite en grec par Diodore de Sicile, qu'il publia ensuite en 7 volumes, ne le réconcilia pas parfaitement avec le public. Ce n'est que, depuis sa mort, que l'Eloge historique qu'un de ses confrères des plus illustres dans les 2 académies, d'Alembert, a publié de lui et que tout le monde a lu dans le I tome de ses Oeuvres mêlées, a fait sentir que l'abbé Terrasson était vraiment rempli d'esprit et de lumières et que la singularité de son caractère était en lui un mérite de plus.

Sous la régence, les gens de lettres fréquentaient beaucoup les cafés. Les plus célèbres de ces sortes d'académies étaient le café Procope et le café Gradot.

Les habitués du Procope étaient Piron, Desfontaines, Boindin, Terrasson, Du Marsais, La Faye et Fréret.
Les habitués du Gradot étaient La Motte, Saurin, Maupertuis, Melon.

Duclos se glissait tour à tour dans ces deux cafés, où il ne tarda pas à se faire remarquer par son éloquence naturelle, son originalité et une certaine brusquerie qui ne déplaisait pas.

Hoefer = Nouvelle biographie générale, Paris, Didot, 1857, T. XVIII, col. 356 article sur Étienne Fourmont =

Cette même année 1714, s'éleva la fameuse querelle au sujet d'Homère. Fourmont, que le chancelier de Pontchartrain avait tout récemment nommé examinateur pour les livres, descendit dans la lice, et prit à partie un des adversaires d'Homère, Terrasson, dans un écrit intitulé : La véritable connaissance d'Homère. Il était une multitude de passages que, selon lui, personne n'avait compris et donnait à peu près tort à tout le monde. On n'y fit guère attention.

Fourmont voulut de nouveau se poser en médiateur et publia un Examen pacifique de la querelle de Madame Dacier et de M. de Lamotte qui ne pacifia rien.

Feller et Weiss = Biographie universelle, Paris, 1850, T. VIII, p 99.

Jean Terrasson, né à Lyon en 1870, fut envoyé par son père à la maison de l'Institution de l'Oratoire à Lyon en 1685. Il quitta l'Oratoire après 13 ans de séjour. Son père, irrité de cette inconstance, le réduisit par son testament à un revenu très médiocre. Terrasson, loin de s'en plaindre, n'en parut que plus gai. L'abbé Bignon, instruit de son mérite, lui obtint une place à l'Académie des sciences en 1707 et, en 1721, une chaire au collège royal, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1750.
Il avait remplacé en 1732, à l'Académie française, le comte de Morville

- Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère, 1715, 2 vol in 12, pleine de paradoxes et d'idées bizarres. Égaré par une fausse métaphysique, il analyse froidement ce qui doit être senti avec transport.
- La philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison, 1754, 2 vol in 12, ouvrage plein d'excellentes réflexions, dignes d'un philosophe chrétien. On y voit, dans plusieurs endroits, combien l'auteur était ennemi de la fausse sagesse qui s'élève contre la religion, la grande institutrice et consolatrice des hommes ; et de l'esprit de parti qui égara un de ses frères.
- Séthos, roman, 1731, 3 vol. in 12 pleins d'un grand nombre de caractères, de traits de morale, de réflexions fines et de discours qqfois sublimes
- Traduction de Diodore de ~~St~~ Sicile 1737-1744 ou 1777, 7 vol in 12, accompagnée de préface, de notes et de fragments. Cette version est aussi fidèle qu'élégante. On prétend que l'abbé Terrasson ne l'entreprit que pour prouver combien les anciens étaient crédules ; dans ce cas, il aurait mieux ~~m~~ réussi dans ses vues en traduisant Hérodote ou Ctésias. Une de ses maximes était : « Qu'y a-t-il de plus crédule ? l'ignorance. Qu'y a-t-il de plus incrédule ? l'ignorance »

Barral, Guibaud = Dictionnaire de Soissons =

Il entra dans l'Oratoire qu'il quitta bientôt après pour y rentrer de nouveau et en sortir ensuite pour toujours. Son père, fâché de cette inconstance, le réduisit par son testament à un revenu très médiocre et l'abbé Terrasson ne parut pas s'en plaindre. Il vint à Paris, fit connaissance avec l'abbé Bignon qui devint son protecteur et lui procura une place à l'Académie des sciences en 1717. Voici le jugement que porte Rousseau, dans une de ses lettres, de la dissertation sur Homère : « Je n'ai pas même de curiosité pour l'ouvrage de Terrasson. Il me suffit d'avoir qq fois vu l'auteur pour savoir qu'il n'a jamais sacrifié aux grâces et qu'il ne sera jamais en état de juger de celles de la poésie. C'est un esprit dur et pédantesque qui ne devrait jamais sortir de ses angles et de ses parallèles et pour qui les beautés d'un poète comme Homère seront toujours une terre inconnue. »

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1838, T. IX, page 376 =

L'abbé Jean Terrasson, philosophe pratique, professeur de philosophie grecque et latine au collège de France en 1721, membre de l'Académie royale des sciences dès 1707 et de l'Académie française en 1732 – né à Lyon en 1670, mort à Paris le 15 sept. 1750.

– Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère, où, à l'occasion de ce poème, on cherche les règles d'une poétique fondée sur la raison et sur les exemples des anciens et des modernes, Paris, Ant. Urb. Coustellier 1715, 2 vol in 12. – Addition à cette dissertation 1716 in 12.

Cette addition est en réponse aux déclamations de Dacier.

– Histoire universelle traduite du grec 1737 Diodore de Sicile.

– Lettres (3) sur le nouveau système des finances, Paris, 1720, in 4. Elles ont été réimprimées en leur entier et avec des notes curieuses dans le tome XII des Nouvelles littéraires de l'ex jésuite du Sauzet.

– Mémoire pour justifier la Cie des Indes contre la censure des casuistes qui la condamnent 1720 in 12

– Philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison par l'abbé Terrasson avec des réflexions par M. d'Alembert, Paris, Prault, 1754, in 8

– Séthos, histoire ou vie tirée des monuments anecdotes de l'ancienne Égypte, traduite d'un mss grec Paris, Guérin, 1731, 3 vol. in 12 = ou Paris, Desaint 1767, 2 vol in 12 = et Paris, an III (1794) 2 vol. in 8

– Le même. Nouv. édition, revue, corrigée et précédée d'une notice historique et littéraire sur la vie et les ouvrages de l'abbé Terrasson, Paris, d'Hautel, 1813, 6 vol. in 12. Lorsque Séthos fut publié pour la 1re fois, un anonyme (le P. Routh) en donna une critique qui a paru sous ce titre : Relation fidèle des troubles arrivés dans l'empire de Pluton au sujet de l'Histoire de Séthos en 4 lettres écrites des Champs Elysées. Amsterdam, Wetstein, in 12.

Grandjean de Fouchy — Eloge 1750

Jean Terrasson naquit à Lyon en 1670, de Pierre Terrasson, conseiller en la Sénéchaussée et Présidial de Lyon et de Louise Terrasson. Sa famille était ancienne dans cette ville : elle dit avoir pour tige un Pierre Terrasson qui vivait en 1560 et dont il est parlé dans l'Histoire de France du P. Daniel sous le règne de François II

M. l'abbé Terrasson était l'aîné de 4 frères : leur père les envoya tous 4, au sortir de leurs premières études, à Paris, où ils entrèrent dans la Congrég. de l'Oratoire. Trois y sont demeurés et deux d'entr'eux se sont rendus célèbres par leurs prédications : celui dont nous parlons en sortit à la mort de son père et tourna ses vues du côté des Mathématiques et des sciences, qui lui pouvaient ouvrir l'entrée de l'Académie. Il y fut reçu en 1707. [en marge : — erreur.]

Un de ses parents, avocat au Parlement de Paris, avait un fils ; il engagea en 1713 M. l'abbé Terrasson à prendre un appartement chez lui et à présider pendant qqs années à son éducation. L'Académicien fut donc obligé d'étudier cet art, bien différent de la Géométrie ; il réussit si bien à ce coup d'essai, que son élève, qui vit encore aujourd'hui, s'est rendu illustre dans une profession où il est si difficile de primer, par l'histoire de la Jurisprudence romaine qui vient de paraître in-folio l'année dernière.

Ce fut dans ce temps que M. l'abbé Terrasson composa sa dissertation critique contre Homère ; ouvrage qui, quoique rempli de remarques très judicieuses, révolta contre lui tous les sectateurs zélés de l'Antiquité et fut beaucoup moins accueilli en France que dans les pays étrangers. M. l'abbé Terrasson laissa passer cet orage avec la tranquillité d'un philosophe, et content d'avoir exposé naïvement ce qu'il pensait, il ne forma point le ridicule projet de vouloir amener tout le monde à son

Ba

sentiment. Homère resta pour lui un grand poète, dans les ouvrages duquel il avait remarqué des fautes, et pour tous ceux qui le voulurent, un homme divin.

Qqs années après la publication de cet ouvrage, il fut nommé à une chaire de philosophie grecque et latine au collège royal : non content de s'acquitter scrupuleusement de ce nouveau devoir, en enseignant aux heures marquées, il crut, en acceptant cette place, avoir contracté un engagement de répondre à tous ceux qui voulaient le consulter sur les moyens de se conduire dans l'étude des sciences. Il se faisait un plaisir de leur épargner, par les routes qu'il leur indiquait, les dégoûts inséparables de tous les commencements : il les exhortait à ne pas se décourager par les différents genres de difficultés qu'ils auraient à vaincre ; et je me crois trop heureux de pouvoir donner à sa mémoire une preuve de ma reconnaissance par l'aveu public que je fais, qu'il a bien voulu autrefois me rendre ce service.

La liaison et la fraternité qui règnent entre les Académies des Belles Lettres et des Sciences sont telles, que ces 2 compagnies députent réciproquement tous les six mois un académicien pour se rendre mutuellement compte de leurs travaux : ce député doit par conséquent donner en un discours d'environ 1h½ de lecture un abrégé de tout ce qui s'est fait dans le semestre. Ceux qui connaissent combien les différents objets des travaux de l'Académie des Sciences sont souvent difficiles à exposer en abrégé, et à faire entendre sans employer le secours des signes et des figures, sentent seuls toute la difficulté de remplir ce ministère.

Nous osons cependant assurer que pendant plus de 33 années que l'abbé T. en a été chargé, il ne s'est jamais une seule fois démenti, ni sur la précision, ni sur la clarté. On croyait voir l'auteur de chaque mémoire exposer ses vues et ses idées ; souvent même il les présentait sous un jour beaucoup plus avantageux que ne l'eussent pu faire les auteurs de ces pièces.

Ce travail et l'occupation que lui donna, surtout dans les commencements, la chaire de professeur royal, le mirent longtemps hors d'état de rien publier : ce ne fut qu'après plusieurs années qu'il donna un roman historique en 3 vol. in 12

connu sous le nom de Sethos. Nous ne dissimulerons pas ici que M. l'abbé T. manqua encore cette fois le goût du public français. Cet ouvrage n'eut pas ici le succès qu'il en avait attendu : ceux qui aiment la philosophie le jugèrent trop roman, et ceux qui se plaisent aux romans le trouvèrent trop philosophique. Il eut cependant de quoi se consoler dans les suffrages de cette nation savante que nous regardons comme notre digne émule : son livre fut traduit en anglais et extrêmement goûté en Angleterre.

En 1732 M. l'abbé T. obtint une place à l'acad. française : il justifia le choix de l'Académie en mettant la dernière main à la traduction de Diodore de Sicile, à laquelle il travaillait depuis longtemps : il en publia les 2 premiers volumes en 1737, et les 5 autres qqs années après. Cet ouvrage fut généralement applaudi ; en effet, il a trouvé le moyen de donner à sa traduction toute l'exactitude possible, sans lui rien faire perdre de la pureté et des grâces de notre langue ; de plus, il a recueilli avec un soin extrême tous les fragments des livres perdus de Diodore, qui ont pu échapper à l'injure des temps ; travail d'autant plus utile, que l'ouvrage de Diodore de Sicile est peut-être le morceau d'histoire le mieux écrit, le plus complet et le plus exempt de fables, qui nous reste de l'Antiquité.

Cette traduction est le dernier ouvrage de M. l'abbé T. qui ait paru ; il avait pour lors atteint l'âge de 70 ans, et sa santé commençait un peu à se déranger. Il demanda la vétérance en 1741 ; mais ce ne fut que pour être dispensé d'un travail qui devenait trop fort pour lui ; il ne cessa point d'assister de temps en temps aux assemblées de l'Académie et de prendre part, en vrai citoyen, à ce qui s'y passait. L'âge qui s'avançait toujours, commença qq. temps avant sa mort, à altérer sa mémoire, mais lui laissa toujours le jugement aussi sain qu'il l'avait jamais eu : enfin le dépérissement du corps parut et annonça une fin prochaine : il mourut le 15 septembre dernier, âgé d'environ 80 ans.

Son caractère était un grand fonds de probité et de naïveté : son âme était peinte toute entière dans ses discours : il était si éloigné de toute fausseté, qu'elle ne lui semblait pas même possible ; il lui suffisait que ce qu'on lui disait pût être, pour qu'il le crût. Dans une république composée de citoyens pareils, on n'aurait eu nul besoin de lois : la droiture de son cœur et la justesse de son esprit lui avaient appris tout ce que les lois et la morale la plus pure pouvaient enseigner sur tout ce qui regarde les affaires d'intérêt : aussi pendant le temps qu'il demeura dans la Congrégation de l'Oratoire, il y fut regardé comme un des plus éclairés dans la décision des cas de conscience. On a trouvé dans ses papiers un traité manuscrit de l'infini créé, où, comme philosophe, il porte au plus haut point l'étendue et la magnificence des ouvrages du Créateur sans s'éloigner des principes de la théologie la plus exacte et la plus scrupuleuse.

Sa philosophie ne lui permettait pas de chercher à se faire valoir. Le retranchement des désirs inutiles faisait à son égard le même effet qu'une fortune brillante ; parfaitement content de son état, il n'en ambitionnait point d'autre : il aimait le bien public avec passion et la politique qui le guidait dans ses vues, avait été puisée dans le même fonds que sa morale, dans la droiture de son cœur. Il était libéral, et ne manquait jamais l'occasion de faire plaisir ; du reste, singulier dans ses manières, extrêmement distrait, et cela de la meilleure foi du monde et sans s'en apercevoir. Sa manière de raconter était naïve et plaisante ; en un mot, il avait tout ce qui peut contribuer à faire mener à un philosophe une vie heureuse et tranquille, sans qu'aucun moment de sa longue carrière ait été exposé aux troubles que causent les violents désirs à ceux qui, au lieu de chercher à s'en rendre les maîtres, deviennent leurs esclaves volontaires.

Michaud = Biographie Universelle. Paris Desplaces, nouvelle édition in 4°. T. 41, p. 169 =

Jean Terrasson, abbé et philosophe, était le 2e fils de Pierre Terrasson, conseiller en la sénéchaussée et présidial de Lyon. Né dans cette ville en 1670, il fut, après avoir achevé ses études, envoyé à l'Institution de l'Oratoire. Le même parti avait été pris pour ses deux frères; ce qui faisait dire à Jean que leur père avait formé le projet d'accélérer la fin du monde. Il avait reçu le sous-diaconat, lorsqu'à la mort de son père il quitta l'Oratoire. Le jeune ecclésiastique était sans fortune; il se destina aux lettres et trouva un protecteur dans l'abbé Bignon qui le fit entrer en 1707 à l'Académie des sciences. Son cousin, Matthieu, lui confia en 1713 l'éducation de son fils Antoine
(Matthieu, avocat à Paris où il mourut le 30 sept 1734. Ses consultations juridiques lui acquirent le surnom de plume dorée.)
(Antoine, avocat " " le 30 oct. 1782. Professeur au collège de France.)

Ce fut vers le même temps qu'il prit part à la querelle sur les anciens et les modernes (Mme Dacier et Lamotte). Le système de Law, en faveur duquel il écrivit, fut utile à sa fortune. Son opulence ne changea ni ses habitudes ni son caractère. Sans en goûter les agréments, il éprouva tous les embarras des richesses. Les comptes de son cocher sur le foin, la paille et l'avoine ne pouvaient entrer dans son esprit. Il demandait un jour à Mlle Falconnet, sœur du médecin, si les chevaux mangeaient la nuit. Ruiné par le système qui l'avait enrichi, ses regrets, s'il en eut, ne durèrent pas longtemps: "Me voilà tiré d'affaire, écrivait-il à un ami; je revivrai de peu; cela me sera plus commode." Il succéda, en 1721, à Michel Morus dans la chaire de philosophie grecque et latine au collège de France. Non content des heures consacrées aux séances publiques, il se faisait un devoir de répondre à tous ceux qui venaient le consulter sur les moyens de se conduire dans l'étude des sciences; Grandjean de Fouchy a proclamé, à ce sujet, sa reconnaissance envers Terrasson. L'Académie des sciences et celle des Inscriptions et Belles-Lettres se députaient alors réciproquement, tous les 6 mois un académicien pour se rendre mutuellement compte de leurs travaux. Pendant plus de 33 ans, l'abbé Terrasson fut le député de l'Académie des sciences; et la continuité de cette charge témoigne assez qu'on était satisfait de la manière dont il s'en acquittait. Membre de l'Académie française, il y fut reçu le 29 mai 1732 à la place du comte de Morville. Ce fut en 1741 qu'il demanda la vétérance à l'Académie des sciences; l'âge commençait à altérer sa mémoire; mais il n'affaiblit jamais son jugement. S'apercevant de la diminution successive de ses facultés, il dit un jour à Falconnet son médecin: "Je calculais ce matin que j'ai perdu les 4/5 de ce que je pouvais avoir de lumières acquises; si cela continue, il ne me restera pas seulement la réponse que fit, au moment de mourir, ce bon M. Lagny à notre confrère Maupertuis."

Sur la fin de sa vie, dit d'Alembert, il perdit absolument la mémoire. Quand on lui faisait qq. question: "Demandez, répondait-il, à Mlle Luquet, ma gouvernante." Le prêtre, qui le confessa dans sa dernière maladie et qui l'interrogeait sur les péchés qu'il avait pu commettre, ne tira pas de lui d'autre réponse: "Demandez à Mlle Luquet." Il mourut à Paris le 15 septembre 1750. Son successeur à l'Académie fut Claude Thiard, comte de Bissy.

Moncrif publia, peu après la mort de l'abbé Terrasson, des Observations pour servir à l'histoire des gens de lettres qui ont vécu dans ce siècle-ci, composées d'une Lettre première à milady ××× cette lettre roule sur l'abbé Terrasson.

Vers le même temps d'Alembert donna ses réflexions sur la personne et les ouvrages de M. l'abbé Terrasson, 1751, in 12 de 15 pages, réimprimées sous le titre d'Eloge soit dans les Mélanges, soit dans les Œuvres de l'auteur. D'Alembert rapporte que Terrasson "avait coutume de dire qu'il ne faut point se mêler du gouvernail dans un vaisseau où l'on n'est que passager." En ce cas Terrasson ne faisait que répéter le mot de Malherbe (voir Vie de Malherbe, attribuée à Racan, imprimée dans les Mémoires de littérature de Sallengre, T. II, 1e partie, p. 75 et en tête de plusieurs éditions de ce poète. D'Alembert, devenu secrétaire perpétuel de l'Acad. fr., a composé un second éloge de Terrasson: ce n'est qu'un recueil d'anecdotes et de bons mots. Voici la liste de ses ouvrages:

1) Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère, où, à l'occasion de ce poème, on cherche les règles d'une poétique fondée sur la raison et sur les exemples des anciens et des modernes, 1715, 2 vol. in 12.

Voltaire, qui n'avait pas lu ce livre, dit qu'il passe pour être sans goût. Lorsque Terrasson publia son ouvrage, c'était au fort de la dispute sur les anciens et les modernes. Dans la 1e partie, il signale les fautes d'Homère; dans la 2e il donne une poétique. Les admirateurs du poète grec reprochèrent au critique français de n'avoir presque rien ajouté aux chefs d'accusation portés par Lamotte contre le chantre d'Achille. Terrasson n'avait point voulu lire le travail de son prédécesseur; et si, pour le fond, les deux ouvrages se ressemblent, du moins la forme en est différente.

Terrasson trouva des apologistes (voir Journal littéraire, imprimé à l'Haye, T. VII
Histoire critique de la république des lettres T. ~~XI~~

Il trouva aussi un violent adversaire. Il avait, à l'occasion des opéras ou tragédies en musique, établi une distinction entre la morale civile et la morale chrétienne ; et tout en proscrivant l'obscène et le lascif, il laissait un champ libre à la galanterie. André Dacier, traducteur et commentateur d'Horace, dont la chasteté n'est pas exemplaire, se scandalisa des principes de Terrasson et l'attaqua vivement dans la préface en tête du Manuel d'Epictète.

(2 Addition à la dissertation critique sur l'Iliade d'Homère, 1716, in 12. C'est une réponse aux déclamations de Dacier.

(3 Trois lettres sur le nouveau système des finances, 1728, in 4 de 56 pages. C'est un ouvrage que Lenglet-Dufresnoy appelle un roman des finances

(4 Mémoire pour justifier la Cie des Indes contre la censure des casuistes qui la condamnent, in 12, sans date, mais de 1720.

(5 Séthos, Histoire ou vie tirée des monuments - anecdotes de l'ancienne Egypte. 1731, 3 vol in 12.
(Le mot anecdotes joint au mot monuments est pris ici dans son sens étymologiste et veut dire, des monuments inédits, non encore connus.)
jésuite irlandais Le Père Bernard Routh publia Amsterdam chez Wetstein, in 12. une Relation fidèle des troubles arrivés dans l'empire de Pluton au sujet de l'Histoire de Séthos en 4 lettres écrites des champs Elysées à M. l'abbé Terrasson. Cette critique est oubliée depuis longtemps. Séthos a peu d'intérêt ; mais il contient d'excellents préceptes de morale et de politique, des détails curieux sur les moeurs égyptiennes et sur les initiations. Séthos, conquérant et législateur, reçoit d'abord les instructions pour sa conduite et montre ensuite qu'il en a profité. Le livre eut peu de succès : il a cependant eu quelques partisans. On en a fait plusieurs éditions :
1767, 2 vol. in 12
1794, 2 vol in 8 sur mauvais papier.
1813, 6 vol. in-18.
L'édition originale est celle qui mérite la préférence.
Le roman de Terrasson a fourni à Tannevot le sujet d'une pièce de théâtre : Séthos, tragédie en 5 actes et en vers 1739, in 8, qui n'a pas été représentée, mais a été Alexandre réimprimée en 1766 parmi les poésies de l'auteur sous le titre de Daluca.

(6 Histoire de Diodore de Sicile 1737.1744, 7 vol. in 12, réimprimée en Hollande en 7 vol. et à Paris en 1777 en 7 volumes, traduction très inexacte.

(7 La philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison, 1754, 2 vol in 12.
A la fin de la 2e partie se trouve, en forme de catéchisme par demandes et réponses un Essai d'un système philosophique et théologique sur le plaisir et la douleur, ouvrage de la jeunesse de l'auteur.
Ces deux volumes ont échappé à beaucoup de biographes. Il est vrai que l'abbé Goujet qui en parle (Mémoire sur le collège royal), paraît douter de l'authenticité du livre : « On a, dit-il, imprimé sous le nom de Terrasson un petit ouvrage que l'éditeur connu a intitulé ... etc. » Goujet ne nomme pas cet éditeur, qui, connu de son temps, est inconnu aujourd'hui. L'abbé de Cursay, ami de la famille Terrasson, dit formellement que la Philosophie applicable ... etc. est de l'abbé Terrasson et ajoute même que l'homme qui aurait le moins de dispositions à la philosophie, deviendrait philosophe en lisant cet ouvrage

A. Beuchot

L'Oratoire = N° d'Octobre 1939

Essais de Bibliographie oratorienne

XIII. — Jean-Baptiste Terrasson,

Confrère de l'Oratoire,
Professeur au Collège royal de France,
de l'Académie des sciences,
de l'Académie française,
de l'Académie de Berlin.

I. — *Curriculum vitæ.*

Fils de Pierre Terrasson, conseiller en la Sénéchaussée et siège présidial de Lyon et de Louise Terrasson. La famille était ancienne ; on dit qu'elle eut pour tige un Pierre Terrasson qui vivait dans la grande cité en 1560 et dont il est parlé dans l'Histoire du Père Daniel sous le règne de François II.

31 janvier 1670, naissance et baptême à Lyon le même jour.

Il fait toutes ses études, rhétorique comprise, au collège des Pères Jésuites de la dite ville, et non à Juilly comme l'écrit l'historien de ce célèbre collège.

12 octobre 1685, il a 15 ans, il n'a pas encore reçu la tonsure, il entre au noviciat de l'Oratoire à Lyon. Voici, en fin d'année, l'appréciation que le supérieur envoie à Paris au R. P. Général de la Congrégation : « Il a l'esprit ouvert pour les sciences, pour la poésie, pour les langues : il sait le grec. Il est hardi à critiquer, à mépriser les autres. On l'accuse de n'avoir pas assez de piété. On croyait qu'il allait sortir de la Congrégation et Monsieur son père, qui le croyait aussi, le voulait faire étudier en droit civil. Cependant il continue, quoiqu'on dise que, si Monsieur son père venait à mourir, il quitterait l'Oratoire. Cependant, comme il aime l'étude et qu'il ne s'amuse point à faire des visites en ville, on a sujet d'espérer qu'il persévèrera et qu'il se remettra à la piété. Son père ne lui donne point de pension : il lui donne peu de choses qui suffiraient cependant pour son entretien, s'il veut l'y employer. Il est de bonne santé et de taille moyenne ».

Non seulement M. Terrasson exerça une pression quelque

peu exagérée sur son aîné, mais il envoya à l'Oratoire successivement ses trois autres fils, André, Jean et Gaspard et lui-même, aussitôt après la mort de sa femme, alla finir ses jours dans la même maison ; ce qui faisait dire malicieusement par Jean-Baptiste : « Monsieur mon père avait formé le projet d'accélérer par dévotion la fin du monde autant qu'il dépendait de lui ».

Des surnoms furent bien vite donnés aux quatre frères : Jean-Baptiste fut appelé Terrasson l'Esprit ; — André, le prédicateur, Terrasson le beau ; — Jean, qui ne pouvait se séparer de sa ville de Lyon, Terrasson le bon ; — Gaspard, le directeur de St.-Magloire, Terrasson le Sage.

18 octobre 1686 : ordre de se rendre au collège oratorien de Troyes pour étudier en logique. Deux ans.

18 octobre 1687 : ordre d'étudier la physique.

18 octobre 1688 : ordre de se rendre au collège du Mans faire sa première année de théologie.

18 octobre 1689 : fera sa 2e année de théologie à N.-D. de Grâces en Forez.

1er octobre 1690 : ira à Dieppe régenter la 5e.

9 août 1691 : permission de se rendre à Lyon pour ses affaires personnelles, après la mort de sa mère.

1er octobre 1691 : ira à Montbrison régenter la 4e. Deux ans.

20 septembre 1693 : ira à Toulon comme suppléant des classes.

12 septembre 1694 : ira de Toulon à Troyes régenter la 3e.

12 septembre 1695 : à Troyes, régent de seconde. Deux ans.

12 septembre 1697 : à Troyes, régent de Rhétorique.

en Juin 1698, est ordonné sous-diacre.

2 septembre 1698 : ira de Troyes à St.-Magloire achever son séminaire.

26 septembre 1698, « le Confrère Jean-Baptiste Terrasson sera congédié pour n'être jamais reçu en la Congrégation ». Le libellé de l'ordre du Conseil indiquerait qu'il y eut faute grave commise. Laquelle ? Mystère. Se sont donc trompés tous ceux qui ont répété, les uns après les autres, que Jean-Baptiste quitta l'Oratoire, de lui-même, à la mort de M. Terrasson.

Ce jeune ecclésiastique que son père avait destiné à l'Eglise sans consulter son goût, se trouvait brusquement sur le pavé de Paris sans famille, sans situation, sans fortune, après 13 ans de séjour à l'Oratoire. A la sollicitation du Père de la Tour, l'abbé Bignon le prit sous sa protection et lui conseilla d'étu-

dier les Mathématiques et les sciences. Il y fit de tels progrès que le 12 mars 1707, l'abbé Bignon le faisait entrer à l'Académie des sciences, élève sous le secrétaire, à la place de Simon de Valhébert.

Madame de Verrue lui obtient du duc d'Antin une pension de 2.000 livres sur un bénéfice.

En 1713, un cousin, Mathieu Terrasson, avocat au Parlement de Paris, fameux légiste auquel des travaux réputés avaient depuis longtemps valu le surnom de plume dorée, l'attire en son hôtel de la rue de Poissy et lui confie l'éducation de son fils Antoine, alors âgé de 8 ans. « L'académicien fut donc obligé d'étudier cet art si différent de la géométrie ; il réussit si bien à ce coup d'essai que son élève, qui vit encore aujourd'hui, dira de Fouchy dans son Eloge, s'est rendu illustre dans une profession, où il est si difficile de primer, par l'*Histoire de la Jurisprudence romaine*, qui vient de paraître in-folio l'année dernière ».

En 1721, à la mort de Michel Morus, l'abbé Bignon lui fait obtenir le titre de lecteur du roi et la chaire de philosophie grecque et latine au collège de France. « Non content de s'acquitter scrupuleusement de ce nouveau devoir, en enseignant aux heures marquées, il crut, en acceptant cette place, avoir contracté un engagement de répondre à tous ceux qui voulaient le consulter sur les moyens de se conduire dans l'étude des sciences... et je me crois trop heureux de pouvoir donner à sa mémoire une preuve de ma reconnaissance par l'aveu public, que je fais, qu'il a bien voulu autrefois me rendre ce service ». (de Fouchy).

Le 29 mai 1732, il succède à l'Académie française à G. de Morville, auteur dramatique.

En 1741, il demande la vétérance à l'Académie des sciences : l'âge commençait à altérer sa mémoire ; mais il n'affaiblit jamais son jugement. S'apercevant de la diminution successive de ses facultés, il dit un jour à Falconnet, son médecin et son ami : « Je calculais ce matin que j'ai perdu les quatre cinquièmes de ce que je pouvais avoir de lumières acquises ».

« Sur la fin de sa vie, raconte d'Alembert, il perdit absolument la mémoire. Quand on lui faisait quelque question : « Demandez, répondait-il, à Mademoiselle Luquet, ma gouvernante ». Le prêtre, qui le confessa dans sa dernière maladie et qui l'interrogeait sur les péchés qu'il avait pu commettre, ne tira pas de lui d'autre réponse : « Demandez à Mademoiselle Luquet ».

Le 15 septembre 1750, il meurt à Paris, à l'âge de 80 ans.

Son successeur à l'Académie française fut Claude Thiard, comte de Bissy.

II. — *Ouvrages imprimés.*

Un exemplaire à la Bibl. de Carpentras N 246-247

I. — *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère, où, à l'occasion de ce poème, on cherche les règles d'une poétique fondée sur la raison et sur les exemples des Anciens et des Modernes, par M. l'abbé Terrasson, de l'Académie royale des sciences,* à Paris, chez François Fournier, rue St.-Jacques et Antoine Coustelier, Quai des Augustins, 1715, avec approbation et privilège, 2 vol. in-12.

T. I de 497 pages, T. II de 606 pages, plus un feuillet d'avis au relieur sur les onze cartons à mettre dans tout le livre. Le privilège est daté du 25 juin 1715 à Paris.

Dans le T. I il présente les fautes d'Homère ; dans le T. II, une poétique.

L'ouvrage est approuvé par M. Andry qui, dans son approbation, prend parti contre Madame Dacier.

Monsieur Dacier maltraita assez fort le nouvel adversaire de son épouse dans la Préface de sa *Traduction d'Epictète*, Paris, 1715, 2 vol. in-12, surtout à l'occasion de l'Opéra, nouveau genre littéraire que Terrasson avait essayé de justifier.

L'abbé Terrasson s'était rangé nettement du côté des modernes, plaçant le Tasse au-dessus d'Homère et de Virgile. « Quoique rempli de remarques très judicieuses, son ouvrage, dit de Fouchy, révolta contre lui tous les sectateurs zélés de l'antiquité et fut beaucoup moins bien accueilli en France que dans les pays étrangers. L'auteur laissa passer l'orage avec la tranquillité d'un philosophe et, content d'avoir exposé naïvement ce qu'il pensait, il ne forma point le ridicule projet de vouloir amener tout le monde à son sentiment. Homère resta pour lui un grand poète dans les ouvrages duquel il avait cependant remarqué des fautes et, pour tous ceux qui le voulurent, un homme divin ».

Madame Dacier aurait dû répondre elle-même à ce nouvel agresseur, plus redoutable que les autres, parce que, au milieu de ses raisonnements de géomètre, il avait ouvert quelques vues profondes et introduit la philosophie dans la critique. Mais elle n'était pas de taille à pénétrer sur ce terrain et se borna à une légère escarmouche dans la préface de la 2e édition de sa *Traduction de l'Odyssée d'Homère*, Paris, 1716.

Aux traits piquants lancés contre lui, Terrasson répondit par une

Voir ici la Note sur les Fourmont dans Hoefer

II. — *Addition à la dissertation critique sur l'Iliade d'Homère,* Paris, 1716, in-12.

Terrasson trouva néanmoins des apologistes.

Dans une lettre de Paris, insérée dans le *Journal littéraire,* imprimé à La Haye, T. VI, p. 468, il est parlé avec estime de l'auteur et de son livre sur Homère.

Dans le même journal, T. VII, p. 223, à l'article des Nouvelles littéraires, il est dit : « La dissertation critique de l'abbé Terrasson sur l'Iliade est fort estimée et a un grand débit ». Et plus loin, p. 262, dans l'extrait de l'ouvrage, les journalistes disent : « Quelques-unes de ces réflexions sont tirées de la préface de l'auteur. Toute la pièce contient tant de choses excellentes et toutes neuves qu'elle mériterait un extrait à part. Nous ne saurions cependant nous y arrêter : un livre aussi long que celui-ci, et sans le moindre verbiage, ne nous donnera déjà que trop d'occupation ». Et page 275 : « L'auteur fait une longue dissertation sur la tragédie, dans laquelle on verra une discussion exacte et parfaitement bien raisonnée des faux principes et des idées confuses et embrouillées d'Aristote dans sa poétique. L'auteur ne dit pas des choses moins excellentes sur la constitution morale de la tragédie ». Enfin, page 306 : « Le style de cet ouvrage est plus fort et plus clair qu'harmonieux et élégant ; et, de ce côté-là, il doit céder à M. de la Motte, qui est peut-être l'auteur de ce siècle qui écrit le mieux en français. Un avantage, au contraire, qu'a M. Terrasson, c'est qu'il sait parfaitement bien le grec et que, par ce moyen, il défend quelquefois Homère contre Madame Dacier elle-même ».

III. — *Mémoire pour justifier la compagnie des Indes contre la censure des casuistes qui la condamnent.* Paris, sans date, in-12. Mais ce mémoire est sûrement de 1720.

IV. — *Trois lettres sur le nouveau système des finances.* Paris, 1720, in-4°.

— *Les mêmes,* 2e édition en 1722, in-4°, où de nombreux passages ont été supprimés.

On a réimprimé ces 3 fameuses Lettres dans le T. II des Nouvelles littéraires de du Sauzet, 2e partie, sur l'année 1720, en y joignant des notes critiques assez vives avec les passages qu'il avait cru devoir supprimer dans la 2e édition, lesquels étaient la réfutation des remontrances du Parlement.

Ce serait, d'après Langlet Dufresnoy, « un roman des finances ». Cependant, dans cet ouvrage, il y a de l'esprit,

du style et on convient que l'on ne pouvait rien dire de plus spécieux en faveur de la Banque.

L'abbé Terrasson prit la défense du système de Law, parce que, l'ayant envisagé au point de vue philosophique, il le jugeait utile et qu'il en séparait le principe, bon en soi, de ce qui était accessoire ou pernicieux. Au reste, ces lettres ont fait plus de tort que de bien à sa réputation personnelle.

On sait que le centre de l'agiotage que ce système produisit, était à Paris dans la rue Quincampoix. Il appliqua assez plaisamment à un bossu qui demeurait là des journées entières devant la maison, prêtant obligeamment son dos pour la signature des billets de banque, ce passage d'un psaume : « Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores ».

On connaît surtout la curieuse anecdote racontée par d'Angerville : « La Motte et Terrasson, ces deux sages, car le premier, quoique poète, était encore plus philosophe, renommés pour leur bon sens exquis, pour la justesse de leur dialectique, pour la profondeur de leur raisonnement, un soir, dissertaient sur la folie du jour et s'en moquaient. Quelque temps après, ils se trouvèrent nez à nez dans la rue Quincampoix. Honteux, ils voulurent d'abord se fuir ; mais enfin, n'ayant rien à se reprocher, ils convinrent qu'il ne fallait jurer de rien ; qu'il n'y avait point d'extravagance dont l'homme ne fût capable et furent, chacun de leur côté, faire la meilleure négociation possible ».

Heureux au début, l'abbé se trouva un moment possesseur d'une grosse fortune ; à la débâcle, ce fut la ruine complète. Il prit l'aventure en vrai philosophe : « Me voilà tiré d'affaire, dit-il ; je recommencerai à vivre de peu : cela m'est plus commode ».

Voir : COCHUT : Law et son système et son époque, 1716-1729, Paris, 1853. — LEVASSEUR : Recherches historiques sur le système de Law, Paris, 1857. — THIERS : Histoire de Law, Paris, 1858, 2 vol. in-12.

V. — *Sethos, histoire ou vie tirée des monuments-anecdotes de l'ancienne Egypte. Traduite d'un manuscrit grec.* A Paris, chez Hippolite Louis Guérin, 1731, avec approbation et privilège du roi du 1er mars 1731, 3 vol. in-12. T. I, pp. 28, 426, XII, f. 1 et 1 planche — T. II, pp. numérotées 427, 562 et I, 322 f. et 1 planche. — T. III, pp. numérotées 323, 842, f. 3.

Le même, Amsterdam, 1732, 2 vol. in-12.

Le même, Paris, Desaint, 1767, 2 vol. in-12.

Le même, Paris, 1794, 2 vol. in-8, sur mauvais papier.

Le même, Paris, d'Hautel, 1813, 6 vol. in-18, précédé d'une notice historique et littéraire sur la vie et les ouvrages de Terrasson.

On cite des traductions anglaise, italienne et russe. Cette dernière produisit grand effet en ce pays.

Voir : LANGLET-DUFRESNOY : De l'usage des romans, avec une bibliothèque des romans, 1734, 2 vol. in-12 et Histoire justifiée contre les romans, 1735, in-12.

C'est un roman moral, dans lequel Voltaire découvrit quelques beaux morceaux. Conçue sur le plan qu'adopta plus tard Barthélémy, en l'améliorant pour son voyage d'Anacharsis, cette histoire contient des détails sur les mœurs égyptiennes et sur les initiations, des préceptes de morale et de politique, des dissertations scientifiques et d'interminables discours pleins d'emphase. « Nous ne dissimulerons pas ici, dit de Fouchy, que Terrasson manqua encore cette fois le goût du public français. Cet ouvrage n'eut pas le succès qu'il en avait attendu : ceux qui aiment la philosophie, le jugèrent trop roman et ceux qui se plaisent aux romans, le trouvèrent trop philosophique. Il eut cependant de quoi se consoler dans les suffrages de cette nation savante que nous regardons comme notre digne émule : son livre fut traduit en Anglais et extrêmement goûté en Angleterre ».

L'ouvrage, malgré tout, renferme de beaux caractères bien tracès, des traits de morale heureux, des réflexions fines, quelques beaux discours. Il n'y a rien de mieux que le portrait de la reine d'Egypte qui se trouve dans le T. 1. Le mot anecdotes joint au mot monuments dans le titre du livre est pris dans son sens étymologique et veut dire : des monuments inédits, non encore connus.

Le Père Bernard Routh, jésuite irlandais, un des rédacteurs du Journal de Trévoux, publia à Amsterdam, chez Wetstein, 1731, en un volume in-12 de 212 pages, une *Relation fidèle des troubles arrivés dans l'Empire de Pluton au sujet de l'histoire de Séthos en 4 lettres écrites des Champs-Elysées à M. l'abbé Terrasson.* Mais cette critique est encore plus oubliée que le roman lui-même.

Le roman de Terrasson a fourni à Alexandre Tannevot le sujet d'une pièce de théâtre : *Séthos,* tragédie en 5 actes et en vers, 1739, in-8, qui n'a pas été représentée, mais a été réimprimée en 1766 parmi les pièces de l'auteur sous un autre titre, celui de Daluca.

VI. — *Histoire universelle de Diodore de Sicile, traduite en français par M. l'abbé Terrasson, de l'Académie française,*

à Paris, chez de Bure l'aîné, quai des Augustins, du côté du Pont Saint-Michel, à St.-Paul, avec privilège du roi, signé à Versailles le 7 Décembre 1736, et approbation signée par Souchy à Paris le 10 novembre 1736, en 7 volumes in-12 parus de 1737 à 1744.

— *la même,* Hollande et Paris, 1777 encore en 7 vol. in-12.

Traduction qui lui avait demandé plusieurs années de travail, accompagnée de préfaces, de notes, de fragments. On prétend qu'il ne l'entreprit que pour prouver combien les anciens étaient crédules. Une de ses maximes était : « Qu'y a-t-il de plus crédule ? L'ignorance. — Qu'y a-t-il de plus incrédule ? Encore l'ignorance ». (*Mercure* de Janvier 1751).

« Cet ouvrage, dit Fouchy, fut généralement applaudi. En effet, il a trouvé le moyen de donner à sa traduction toute l'exactitude possible, sans lui rien faire perdre de la pureté et des grâces de notre langue ; de plus il a recueilli avec un soin extrême tous les fragments des livres perdus de Diodore qui ont pu échapper à l'injure du temps ; travail d'autant plus utile que l'ouvrage de Diodore de Sicile est peut-être le morceau d'histoire le mieux écrit, le plus complet et le plus exempt de fables qui nous reste de l'antiquité ».

VII. — *La philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison. Ouvrage en réflexions détachées. Précédé des réflexions de M. d'Alembert, d'une lettre de M. X. sur la personne et les ouvrages de l'auteur.* Paris, Prault et fils, 1754, 2 vol. in-12.

A la fin de la 2e partie se trouve, en forme de catéchisme par demandes et réponses un *Essai d'un système philosophique et théologique sur le plaisir et la douleur,* ouvrage de la jeunesse de l'auteur. Cet ouvrage a échappé à beaucoup de biographes. Il est vrai que l'abbé Goujet (Mémoire sur le Collège royal) qui en parle, semble douter de l'authenticité du livre : « On a, dit-il, imprimé sous le nom de Terrasson un petit ouvrage que l'éditeur *connu,* a intitulé : ...etc. » Goujet malheureusement ne nomme pas cet éditeur qui, connu de son temps, est inconnu aujourd'hui pour nous. L'abbé Jean Marie Joseph Thomasseau de Cursay, chanoine d'Apprigny, dont les relations d'amitié avec la famille Terrasson rendent ici la parole plus croyable, l'affirme sans réticence.

VIII. — *Traité de l'infini créé avec l'Explication de la possibilité de la transsubstantiation ; Traité de la Confession par le P. Malebranche, de l'Oratoire,* Amsterdam, chez Marc Michel Rey, 1769' in-18 de XII, 248 pages.

Dans la notice consacrée au P. Malebranche, Bicaïs semble tout attribuer au P. Malebranche

2013 **Malebranche.** Traité de l'infini créé, suivi de l'explication de la présence réelle et de la transsubstantiation. Traités de la confession et de la communion, attribué à Malebranche. Nouvelle édit. d'après l'édit d'Amsterdam de 1769 et 2 mss. par Emile Lafuma-Giraud à l'occasion du bicentenaire de Malebranche (1715-1915). *Voiron*, 1915, grand in-4, br. de 92 ff. *1 des 50 exempl. d'épreuve à grandes marges.* 25 fr.

…es papiers, raconte de Fouchy, un …esté manuscrit, dans lequel, comme …s haut point l'étendue et la magni… …réateur sans s'éloigner des principes …acte et la plus scrupuleuse ». …eil d'œuvres diverses. L'éditeur aurait publié en premier lieu le Mss. de Terrasson, donné une réédition d'un ouvrage de l'abbé de Lignac et composé le traité de la confession avec des notes de Malebranche, ajoutant une notice sur le grand philosophe et un catalogue bien incomplet de ses œuvres.

Le Traité de l'infini créé n'est donc sûrement pas de Malebranche.

IX. — On trouve dans les Mémoires de l'Académie des sciences, deux mémoires imprimés :

Extrait des Eléments de la géométrie de l'infini de M. de Fontenelle (Hist. 1727, p. 63) et *Extrait ou abrégé du projet de M. Reneaume sur les manuscrits de M. Tournefort* (Mém. 1709, p. 315).

III. — *Ouvrages manuscrits.*

I. — « La liaison et la fraternité qui règnent entre les Académies des Belles Lettres et des Sciences sont telles, que ces deux compagnies députent réciproquement tous les six mois un académicien pour se rendre mutuellement compte de leurs travaux : ce député doit par conséquent donner en un discours d'environ une heure et demie de lecture un abrégé de tout ce qui s'est fait dans le semestre. Ceux qui connaissent combien les différents objets des travaux de l'Académie des sciences sont souvent difficiles à exposer en abrégé et à faire entendre sans employer le secours des signes et des figures, sentent seuls toute la difficulté de remplir ce ministère ». (de Fouchy). Pendant plus de 33 ans, l'abbé Terrasson fut le député de l'Académie des sciences et la continuité de cette charge témoigne assez qu'on était satisfait de la manière dont il s'en acquittait. (Voir aux archives de ces Académies).

II. — On conserve à la Bibliothèque de l'Arsenal (3507-361 B. F., pages 75 et 79) deux pièces manuscrites : *le discours que devait prononcer l'abbé Joseph Séguy, aumônier au collège de Beauvais, pour sa réception à l'Académie française* en 1736 et la *Réponse que devait faire l'abbé Terrasson au discours de M. l'abbé Séguy*. Ne serait-ce pas là un divertissement académique, rempli d'allusions amusantes ?

Dans la notice consacrée au P. Malebranche, Bicaïs semble tout attribuer au P. Malebranche

e Jean (G.). La Bretagne,
s historiens. *Nantes*, 1850,
tr. jasp., couv. cons., 460 p
Lelièvre (Matthieu). Anne
iller au Parlement de Paris
-1559). Etude historique su
ssion de foi d'Anne du B
oraison au Sénat de Paris
in-8, br. de 167 pp.

« On a trouvé dans ses papiers, raconte de Fouchy, un Traité de l'infini créé, resté manuscrit, dans lequel, comme philosophe, il porte au plus haut point l'étendue et la magnificence des ouvrages du Créateur sans s'éloigner des principes de la théologie la plus exacte et la plus scrupuleuse ».

Ce volume est un recueil d'œuvres diverses. L'éditeur aurait publié en premier lieu le Mss. de Terrasson, donné une réédition d'un ouvrage de l'abbé de Lignac et composé le traité de la confession avec des notes de Malebranche, ajoutant une notice sur le grand philosophe et un catalogue bien incomplet de ses œuvres.

Le Traité de l'infini créé n'est donc sûrement pas de Malebranche.

IX. — On trouve dans les Mémoires de l'Académie des sciences, deux mémoires imprimés :

Extrait des Eléments de la géométrie de l'infini de M. de Fontenelle (Hist. 1727, p. 63) et *Extrait ou abrégé du projet de M. Reneaume sur les manuscrits de M. Tournefort* (Mém. 1709, p. 315).

III. — *Ouvrages manuscrits.*

I. — « La liaison et la fraternité qui règnent entre les Académies des Belles Lettres et des Sciences sont telles, que ces deux compagnies députent réciproquement tous les six mois un académicien pour se rendre mutuellement compte de leurs travaux : ce député doit par conséquent donner en un discours d'environ une heure et demie de lecture un abrégé de tout ce qui s'est fait dans le semestre. Ceux qui connaissent combien les différents objets des travaux de l'Académie des sciences sont souvent difficiles à exposer en abrégé et à faire entendre sans employer le secours des signes et des figures, sentent seuls toute la difficulté de remplir ce ministère ». (de Fouchy). Pendant plus de 33 ans, l'abbé Terrasson fut le député de l'Académie des sciences et la continuité de cette charge témoigne assez qu'on était satisfait de la manière dont il s'en acquittait. (Voir aux archives de ces Académies).

II. — On conserve à la Bibliothèque de l'Arsenal (3507-361 B. F., pages 75 et 79) deux pièces manuscrites : *le discours que devait prononcer l'abbé Joseph Séguy, aumônier au collège de Beauvais, pour sa réception à l'Académie française* en 1736 et la *Réponse que devait faire l'abbé Terrasson au discours de M. l'abbé Séguy.* Ne serait-ce pas là un divertissement académique, rempli d'allusions amusantes ?

L'abbé Joseph Séguy, né à Rodez en 1689, mort à Meaux le 12 mars 1761, fut reçu à l'Académie le 15 mars 1736.

IV. — *Sources manuscrites à consulter.*

P. BOUGEREL : Notice de 3 pages in-8 conservée dans mes collections personnelles. — ADRY : Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire, aux Archives Nationales, fonds français 25685, page 150 et 25686, p. 201. — Abbé BONARDI : Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire, p. 763, dans mes collections personnelles.

V. — *Sources imprimées.*

D'ALEMBERT publia dans le Mercure de Janvier 1751 des réflexions sur la vie, la personne et les ouvrages de l'abbé Terrasson. Ces réflexions furent tirées à part en une brochure in-12 de 15 pages, extrêmement rare et réimprimées sous le titre d'Eloge soit dans les Mélanges soit dans les Œuvres complètes de cet auteur. Devenu secrétaire perpétuel de l'Académie française, d'Alembert composa un second Eloge de Terrasson ; mais ce n'est qu'un recueil d'anecdotes et de bons mots. — D'ANGERVILLE : Vie privée de Louis XV, Londres, Lyton, 1781, 4 vol. in-12, Tome I, p. 69. — AQUIN DE CHATEAU-LYON : Siècle littéraire de Louis XV, 1753. — THIARD, comte de BISSY : Eloge de Terrasson dans son discours de réception à l'Académie française, 29 Nov. 1750. — R. BONNET : Isographie de l'Académie française. Paris, Charavay, 1907, in-8 carré. — CAMUSAT : Bibliothèque française, Amsterdam 1723 et suiv. T. I, p. 21. — VICTOR FOURNEL : Histoire anecdotique des 40 fauteuils de l'Ac. fr. — GACON : Homère vengé ou Réponse à M. de la Motte, Paris, Ganeau, 1715, in-12. — EMILE GASSIER : Les 500 immortels, Paris, Jouve, 1906, in-8. — GOUJET : Bibliothèque française, T. VIII et Histoire du collège royal de France. — GRANDJEAN DE FOUCHY : Eloge lu à l'Acad. des sciences le 21 avril 1751 (Hist. de l'Acad. T. I). — Histoire critique de la république des lettres, T. XI. — *Journal littéraire,* T. VI, p. 468 ; T. VII, p. 223, 262, 275, 306. — LENGLET DU FRESNOY : De l'usage des romans, 1734, 2 vol. in-12 et l'Histoire justifiée contre les romans 1735, in-12. — MONCRIF : Observations pour servir à l'histoire des gens de lettres qui ont vécu dans ce siècle, 1751 in-12, composées d'une Lettre première à Milady X*** sur l'abbé Terrasson. — PERNETTY : Les Lyonnais dignes de mémoire. — Abbé DE

PONS : Dénonciation faite à M. le Chancelier (Voisin) d'un libelle injurieux qui, revêtu de l'autorité du sceau, paraît dans le monde sous le titre d'Homère vengé. — ROUTH : Relation fidèle des troubles arrivés dans l'empire de Pluton au sujet de l'histoire de Séthos en 4 lettres écrites des Champs-Elysées à l'abbé Terrasson. Amsterdam, Wetstein, in-12. — SABATIER : Les trois siècles de la littérature française, Paris, 1772. — DU SAUZET : Nouvelles littéraires, T. II, 2e partie sur l'année 1720. — TASTET : Histoire des 40 fauteuils de l'Ac. française, Paris, Lacroix-Comon 1855. — THOMASSEAU DE CURSAY : Mémoire sur les savants de la famille Terrasson, 1761, in-12. — PROSPER VEDRENNE : Les fauteuils de l'Acad. française, 4 vol. in-8 avec 40 portraits hors-texte.

chanoine d'Appoigny

et toutes les biographies :

LADVOCAT : Dictionnaire historique portatif des grands hommes, 1752-1760, 2 vol. in-8. — CHAUDON et DELANDINE : Diction. historique, Paris, Ménard, 1823, T. XXV, p. 413. — Dictionnaire de Soissons. — *Société des gens de lettres* : Biogr. universelle, Paris, Furne, 1838, T. VI, p. 41. — PÉRENNÈS : Biogr. universelle, Paris et Besançon, 1848, T. XII, p. 50. — HŒFER : Nouv. biog. général, Paris, Didot, 1845, T. 44, col. 1008. — MICHAUD : Biog. universelle. Paris, Desplaces, 1856, in-4, T. 41, p. 169.

VI. — *Distinctions.*

A l'Académie des Sciences, élève sous le secrétaire, le 10 mars 1707, en remplacement de Simon de Valhébert, devenu élève vétéran ; — adjoint-mécanicien, le 3 janvier 1716, premier titulaire ; — adjoint-géomètre, le 1er juin 1718, en remplacement de Parent décédé ; — associé géomètre, le 4 décembre 1719, en remplacement de Dortous de Mairan, promu pensionnaire ; — associé vétéran, le 22 février 1741. — lecteur du roi et professeur de philosophie grecque et latine au Collège de France, 1721.

Académie française, reçu le 29 mai 1732 à la place de G. de Morville.

Académie de Berlin, 1749.

VII. — *Portrait.*

Je n'en connais pas.

Cependant Adry affirme qu'il en existe un

E. BONNARDET.

SOUVENONS-NOUS :

1° — Des institutions

NOTRE-DAME DES ARDILLIERS

...A l'extrémité de la ville de Saumur se dresse comme une sentinelle avancée un sanctuaire dédié à Marie qui tire son nom du sol argileux sur lequel il fut construit et qu'on appelle dans le langage du pays « ardille » : Notre-Dame des Ardilliers. Cette église, dont la première pierre fut posée le 1er avril 1534, était destinée à recevoir le groupe d'une « Pieta », miraculeusement retrouvé en 1454 et dont le culte fut illustré par de nombreux et éclatants prodiges.

Cette image sainte doit retenir notre attention. Haute de 35 centimètres environ, sculptée dans une pierre fort dure, ne représente-t-elle pas, en effet, la Mère des douleurs, assise, tenant sur ses genoux le Christ mort ? A la droite de la Vierge était autrefois un ange agenouillé qui soutenait de ses mains la tête du Sauveur. Il disparut pendant la Révolution.

Les grâces obtenues par l'intervention de Notre-Dame des Ardilliers rendirent ce sanctuaire l'un des plus fréquentés aux 16e et 17e siècles.

Louis XIII, qui s'y arrêta après la prise de la Rochelle, en confia la garde aux Pères de l'Oratoire, en août 1614, ainsi que l'atteste ce document, conservé en la mairie de Saumur, et qui n'est autre que le résumé de la réponse royale à la requête présentée au Roi par les habitants de la ville : « Cette requestre fut reçue agréablement du Roi Louis XIIIme, d'heureuse mémoire, et il accorda des lettres patentes portant que la chapelle de Nostre-Dame des Ardilliers estait octroyée à perpétuité aux prestres de l'Oratoire, avec les maisons, terres, rentes, possessions, meubles, ornements, argent, biens, aumosnes qui ont été cy-devant et pourront être faites cy-après, et généralement toutes les choses quelconques qui lui appartiennent et en dépendent. Sa Majesté se déclare, en même temps, fondateur de la dite maison et église de Nostre-Dame des Ardilliers, donnant pouvoir de construire et faire toutes les acquisitions que les dits prestres de l'Oratoire jugeront convenables pour leur établissement, à la charge de prier Dieu pour la prospérité, pour le repos et la tranquillité de son royaume. »

La renommée de ce pèlerinage devint telle que la France catholique afflua vers ce lieu privilégié où la Mère de Dieu se montrait si clémente.

Des cités entières se consacrèrent à Notre-Dame des Ardilliers. Saumur en donna l'exemple que suivirent de nombreuses villes

SOUVENONS-NOUS :

1° — Des institutions

NOTRE-DAME DES ARDILLIERS

...A l'extrémité de la ville de Saumur se dresse comme une sentinelle avancée un sanctuaire dédié à Marie qui tire son nom du sol argileux sur lequel il fut construit et qu'on appelle dans le langage du pays « ardille » : Notre-Dame des Ardilliers. Cette église, dont la première pierre fut posée le 1er avril 1534, était destinée à recevoir le groupe d'une « Pieta », miraculeusement retrouvé en 1454 et dont le culte fut illustré par de nombreux et éclatants prodiges.

Cette image sainte doit retenir notre attention. Haute de 35 centimètres environ, sculptée dans une pierre fort dure, ne représente-t-elle pas, en effet, la Mère des douleurs, assise, tenant sur ses genoux le Christ mort ? A la droite de la Vierge était autrefois un ange agenouillé qui soutenait de ses mains la tête du Sauveur. Il disparut pendant la Révolution.

Les grâces obtenues par l'intervention de Notre-Dame des Ardilliers rendirent ce sanctuaire l'un des plus fréquentés aux 16e et 17e siècles.

Louis XIII, qui s'y arrêta après la prise de la Rochelle, en confia la garde aux Pères de l'Oratoire, en août 1614, ainsi que l'atteste ce document, conservé en la mairie de Saumur, et qui n'est autre que le résumé de la réponse royale à la requête présentée au Roi par les habitants de la ville : « Cette requestre fut reçue agréablement du Roi Louis XIIIme, d'heureuse mémoire, et il accorda des lettres patentes portant que la chapelle de Nostre-Dame des Ardilliers estait octroyée à perpétuité aux prestres de l'Oratoire, avec les maisons, terres, rentes, possessions, meubles, ornements, argent, biens, aumosnes qui ont été cy-devant et pourront être faites cy-après, et généralement toutes les choses quelconques qui lui appartiennent et en dépendent. Sa Majesté se déclare, en même temps, fondateur de la dite maison et église de Nostre-Dame des Ardilliers, donnant pouvoir de construire et faire toutes les acquisitions que les dits prestres de l'Oratoire jugeront convenables pour leur établissement, à la charge de prier Dieu pour la prospérité, pour le repos et la tranquillité de son royaume. »

La renommée de ce pèlerinage devint telle que la France catholique afflua vers ce lieu privilégié où la Mère de Dieu se montrait si clémente.

Des cités entières se consacrèrent à Notre-Dame des Ardilliers. Saumur en donna l'exemple que suivirent de nombreuses villes

Bo... Jean Bte.. Jean Terrasson

Jean Terrasson naquit a Lyon, il entra
tres jeune dans L'oratoire, & fut L'ainé
de 4 freres qui sont entrés dans cette
congregation dont deux sont morts
dans L'oratoire, il en sortit tres jeune
son merite le fit bientot connoitre
& fut reçu en 1707 a l'Academie R.
des sciences il fut d'abord destiné pour
en devenir un jour le secretaire.
L'étendue de ses connoissances & le talent
qu'il avoit pour ecrire donnoient tout
Lieu de croire qu'il rempliroit un jour
avec honneur cette place importante
mais Lorsque M. de Fontenelle sortit
de cette carriere, le successeur qu'il s'etoit
destiné depuis longtems n'avoit pas
assez de forces pour le remplir.
Il fut fait professeur de philie en Langue latine &
greque au college Royal & reçu a
L'Academie Françoise L'an 1732. il
occupa une place distinguée dans
La litterature, mais ce fut la moindre
partie de sa gloire, ce qui le caracterise
c'est d'avoir été a La tête des philos-
phes pratiques de son siecle, L'eloge est
d'autant plus grand qu'il est plus rare
aujourd'huy de le meriter
on luy demanda un jour ce qu'il pensoit
d'une harangue qu'il devoit prononcer:
Elle est bonne, repondit il, je la trouve tres bonne
tout le monde n'en pensera peut-être pas ~~de meme~~ comme
moy, mais cela ne m'inquiete guères

Cette notice est du Père Bougerel
Sûrement de son écriture
Bonnardet

BIBLIOTHÈQUE DE L'ORATOIRE

Il etoit indifferent pour luy meme & pour
les autres. L'envie de s'enrichir ne le
tourmenta jamais. il ne faisoit pas sa
cour, il trouvoit plus aisé de ne point
vivre avec les grands & sans se degrader
& se compromettre, il ne sollicitoit aucune
grace meme les purement litteraires. il
en falla luy apprendre, jusques aux
noms de ceux qui les distribuoient —
son merite seul avoit brigué pour luy
celles qu'on luy avoit accordées
L'ignorance ou il etoit sur la plus part des
choses de la vie luy donnoit cette naiveté
qui est un agrement quand elle n'est pas —
un ridicule qui du moins annonce ordinairement
la verité. comme elle le faisoit paroitre
simple aux yeux de bien des gens, elle
a fait dire qu'il n'etoit homme d'esprit
que de profil, on pourroit dire avec moins
de finesse & plus de verité, qu'il avoit
un visage pour le peuple & un autre pour
les philosophes. ce qui merite comble a l'eloge
de M. Terrasson sa philosophie etoit sans bruit
parce qu'elle etoit sans effort, peut etre —
auroit il eu moins de merite de l'acquerir
mais les vertus qu'on loue le plus sont
souvent celles qui coutent le moins. il
Erreur : 15 Sept. — mourut au mois d'8bre 1750. il avoit
des amis auxquels il s'etoit fort attaché
M. de Lassay & M. Falconet etoient
de ce nombre, il est fort regretté de tous
ceux qui l'ont connu, on ne sçauroit manquer

de l'ire quand avec de l'esprit & des talens on n'a jamais nui à l'amour-propre ni à l'avidité des autres.

Ouvrages

I. Dissertation contre l'Iliade 1715. in 12. il eut un succès dont l'auteur fut digne par sa modération, & surtout par le merite qu'il eut d'avoir porté dans les belles lettres cet esprit de lumiere & de philosophie si utile meme dans les matieres de gout.

II. Reflexions sur le fameux sisteme de Laws. il en prit la defense parce que l'ayant envisagé d'un œil philosophique il le jugea utile & qu'il en separa le principe avec ce qui etoit accessoire. au reste il fut à cet ouvrage qu'il dut l'opulence passagere dont il fut revetu.

III Roman de Sethos 1731. 2. vol. in 12. ce Roman ne fut point du gout d'une nation qui sacrifie tout à l'agrement.

IV. traduction de Diodore de Sicile on pretend qu'il n'entreprit cette traduction que pour montrer combien les ~~traducteurs~~ ~~sont~~ admirateurs des anciens sont aveugles.

Mort de Janv.r 1751.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ORATOIRE

Bibliographie

3

Ouvrages imprimés :

(1 Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère, où, à l'occasion de ce poème, on cherche les règles d'une poétique fondée sur la raison et sur les exemples des Anciens et des Modernes. Par Mr l'abbé Terrasson, de l'Académie royale des sciences. A Paris, chez François Fournier, rue St Jacques et Antoine Coustelier, quai des Augustins, M.DCCXV, avec approbation et privilège, 2 vol. in.12.

T. I. pp (xxi) - 10 ff 3* pp 497.

T. II. pp. 606 plus un feuillet d'avis au relieur sur les onze cartons à mettre dans tout le livre.

Le privilège est daté du 25 juin 1715 à Paris. (Un exemplaire à la Bibl. de Carpentras, N. 246-247) - Dans le T. I, il présente les fautes d'Homère ; dans le T. II, une poétique.

L'ouvrage est approuvé par M. Andry qui, dans l'approbation, prend parti contre Mme Dacier.

En 1714, La Motte avait publié en vers un abrégé incolore de l'Iliade sous le titre de :

L'Iliade en vers français et en 12 chants avec un discours sur Homère, Paris, 1714, in-12, qu'il osa présenter comme une traduction, quoiqu'il ne sût pas un mot de grec ; et, ayant mis en tête un long discours sur Homère, où il essayait de prouver que le plan, les caractères, la mythologie ... etc ; en un mot, le poème entier était défectueux ; Madame Dacier ne put contenir son indignation à ce blasphème et descendit dans la lice armée de pied en cap. Elle avait pourtant avec La Motte quelques engagements d'amitié. Celui-ci, homme adroit et plein de ressources, lui avait adressé autrefois une ode fort louangeuse sur son Anacréon (1681), peut-être dans le but de la gagner d'avance ; il lui avait lu en outre le 6e chant de sa prétendue traduction, et Madame Dacier, qui ne soupçonnait pas son dessein, n'y voyant qu'un hommage mérité rendu au poète grec, lui avait tenu compte de cette bonne intention et l'avait même complimenté sur son ouvrage, comme du reste La Motte le lui rappela plus tard avec malice. Mais, quand il n'y eut plus moyen de s'aveugler sur le projet de son ancien ami, rien ne put la retenir et l'année même où celui-ci avait publié son Iliade, elle lui répondit par le Traité des causes de la corruption du goût Paris, 1714, in-12, véhément plaidoyer, digne d'un érudit du 16e siècle.

La Motte répliqua par ses Réflexions sur la critique, Paris, 1715, in 12. C'est une réponse fort spirituelle et polie. Alcibiade, avait dit Madame Dacier, donna un grand soufflet au rhéteur qui n'avait point lu les ouvrages d'Homère ; que ferait-il aujourd'hui à un rhéteur qui lui lirait l'Iliade de M. de La Motte ? — Heureusement, répond ce dernier, quand je récitai à Madame Dacier un des chants de mon poème, elle ne se souvint pas alors de ce trait d'histoire. — Il compare les injures dont elle l'accable à ces charmantes particules grecques qui ne signifient rien, mais qui ne laissent pas, à ce qu'on dit, de soutenir et d'orner les vers d'Homère. Il ajoute que ces injures ont toute la simplicité des temps héroïques et toute l'énergie de celles que se prodiguent les héros de l'Iliade.

Homère vengé, ou réponse à M. de la Motte, par M. Gacon, Paris, Ganeau, 1715, in 12.

Gacon, ex-oratorien, voulut prendre la défense de Mme Dacier et donna un mélange bizarre et ridicule de prose et de vers, de sérieux et de comique, amas confus de rondeaux, sonnets, épigrammes, conte, fables, satires, allégories .. etc : plein de nombreuses et violentes insultes.

Un ami de La Motte, l'abbé de Pons répliqua par

Dénonciation, faite à M. le Chancelier (Voisin) d'un libelle injurieux qui, revêtu de l'autorité du sceau, paraît dans le monde sous le titre d'Homère vengé. Cette dénonciation parut dans le Mercure de mai 1715. Le magistrat n'y fit pas attention. Cependant un accommodement dut se faire en secret, car Gacon, dans un avertissement ajouté à son livre, dut écrire une espèce d'amende honorable fort humble de ses injures. Il avait promis une 2e partie, qu'il ne publia pas, et même pour trouver l'écoulement de son libelle, qui restait sur les rayons du libraire, il fut réduit quelques années après, à offrir d'en donner en cadeau un exemplaire aux souscripteurs de ses autres ouvrages.

La réponse de La Motte fit sourire Madame Dacier et de Valincourt réussit peu après à réconcilier les deux adversaires.

Mais la guerre ne s'était pas bornée là : Madame Dacier avait eu d'autres adversaires à combattre, tel fut l'abbé Terrasson.

Monsieur Dacier ~~[illegible]~~ maltraita assez fort le nouvel adversaire de son épouse dans la Préface de sa Traduction d'Epictète Paris, 1715, 2 vol. in 12, surtout à l'occasion de l'opéra (nouveau genre littéraire) que Terrasson avait essayé de justifier et d'approuver.

4

L'abbé Terrasson s'était rangé du côté des Modernes, plaçant le Tasse au-dessus d'Homère et de Virgile. « Quoique rempli de remarques très judicieuses, son ouvrage, dit Grandjean de Fouchy, révolta contre lui tous les sectateurs zélés de l'antiquité et fut beaucoup moins bien accueilli en France que dans les pays étrangers. Terrasson laissa passer cet orage avec la tranquillité d'un philosophe et, content d'avoir exposé naïvement ce qu'il pensait, il ne forma point le ridicule projet de vouloir amener tout le monde à son sentiment. Homère resta pour lui un grand poète dans les ouvrages duquel il avait remarqué des fautes, et, pour tous ceux qui le voulurent, un homme divin. »

Madame Dacier aurait dû répondre à ce nouvel agresseur, plus redoutable que les autres, parceque, au milieu de ses raisonnements de géomètre, il avait ouvert quelques vues profondes et introduit la philosophie dans la critique. Mais elle n'était pas de taille à pénétrer sur ce terrain et se borna à une légère escarmouche dans la préface de la 2e édition de sa Traduction de l'Odyssée d'Homère, Paris, 1716.

(2 Aux traits piquants lancés contre lui, Terrasson répondit par une Addition à la Dissertation critique ... Paris, 1716, in 12.
— Dans une lettre de Paris, insérée dans le Journal littéraire T. VII, p. 468, il est parlé avec estime de l'abbé Terrasson et de son livre sur Homère.

Dans le même journal, T. VII, p. 223, à l'article des Nouvelles littéraires, il est dit : « La Dissertation critique de l'abbé Terrasson sur l'Iliade est fort estimée et a un grand débit. »

Et plus loin, page 262, dans l'extrait de l'ouvrage, les journalistes disent : « Quelques unes de ces réflexions sont tirées de la préface de l'auteur. Toute la pièce contient tant de choses excellentes et toutes neuves qu'elle mériterait un extrait à part. Nous ne saurions cependant nous y arrêter : un livre aussi long que celui-ci, et sans le moindre verbiage, ne nous donnera déjà que trop d'occupation. »

Et page 275 : « L'auteur fait une longue dissertation sur la tragédie, dans laquelle on verra une discussion exacte et parfaitement bien raisonnée des faux principes et des idées confuses et embrouillées d'Aristote dans sa poétique. L'auteur ne dit pas des choses moins excellentes sur la constitution morale de la tragédie. »

Et page 306 : « Le style de cet ouvrage est plus fort et plus clair qu'harmonieux et élégant ; et, de ce côté là, il doit céder à M. de la Motte, qui est peut-être l'auteur de ce siècle qui écrit le mieux en français. Un avantage, au contraire, qu'a M. l'abbé Terrasson, c'est qu'il sait parfaitement bien le grec et que, par ce moyen, il défend quelque fois Homère contre Mme Dacier elle-même. »

(3 Mémoire pour justifier la compagnie des Indes contre la censure des casuistes qui la condamnent.
Paris, sans date, in-12. Mais ce mémoire est sûrement de 1720.

(4 Trois lettres sur le nouveau système des finances. Paris, 1720, in 4. 2e édition en 1722 in 4
C'est, d'après Lenglet Dufresnoy, un roman des finances.

Il y a de l'esprit, du style et on convient que c'est ce que l'on pouvait dire de plus spécieux en faveur de la banque.
L'abbé Terrasson prit la défense de ce système parceque, l'ayant envisagé au point de vue philosophique, il le jugeait utile et qu'il en séparait le principe, bon en soi, de ce qui était accessoire ou pernicieux.

Au reste, ces lettres ont fait plus de tort que de bien à sa réputation.
Voir l'anecdote racontée par d'Angerville : Vie privée de Louis XV. Londres, Lyton, 1781, 4 vol in 12, T. I. p. 69
On sait que le centre de l'agiotage que ce système produisit, était à Paris dans la rue Quincampoix.
Il appliqua assez plaisamment à un bossu qui y prêtait son dos pour la signature des billets de banque ce passage d'un psaume : « Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores. »

On a réimprimé ces 3 fameuses lettres dans le T. II des Nouvelles littéraires de Du Sauzet, 2e partie

5 sur l'année 1720 en y joignant des notes critiques assez vives avec les endroits qu'il avait supprimés dans la 2e édition, lesquels étaient la réfutation des remontrances du Parlement.

Voir, du reste : **Cochut** : Law et son système et son époque 1716-1729 Paris 1853
Thiers : Histoire de Law, Paris, 1858, 2 vol. in 12.
Levasseur : Recherches historiques sur le système de Law. Paris, 1857.
et les ouvrages anglais

(5 **Séthos**, Histoire ou vie, tirée des monuments, anecdotes de l'ancienne Egypte. Traduite d'un manuscrit grec.
à Paris, chez Hipp. Louis Guérin 1731, ~~MDCCXXXI~~ avec approbation et privilège du roi, 3 vol in-12 avec 2 cartes
du 1 mars 1731
T. I, pp XXVIII - 426 - XII, f 1* et planche.
T. II pp numérotées 427-562 et 1-322 f, 1*, planche
T III pp numérotées, 323-842, ff 3

Un exemplaire se trouve à Dijon, N 7938
~~(Un exemplaire se trouve à Dijon, N 7938)~~

On a les éditions :
— Paris, 1731, 3 vol in-12.
Amsterdam, 1732, 2 vol. in-12.
Paris, 1767, 2 vol. in-12. Paris Desaint
Paris, 1794, 2 vol. in 8. sur mauvais papier. chez d'Hautel
Paris, 1813, 6 vol. in 18. précédé d'une notice historique et littéraire sur la vie et les ouvrages de Terrasson

On cite une traduction anglaise
" " italienne
" " russe qui produisit grand effet en ce pays.

Voir : **Lenglet-Dufresnoy** = De l'usage des romans, avec une bibliothèque des romans, 1734, 2 vol. in 12
" = l'histoire justifiée contre les romans, 1735, in 12.

Roman moral, où Voltaire avait découvert quelques beaux morceaux.

Cette histoire, conçue sur le plan qu'adopta plus tard Barthélémy, en l'améliorant pour son Voyage d'Anacharsis, contient des détails sur les moeurs égyptiennes et sur les initiations, des préceptes de morale et de politique, des dissertations scientifiques et d'interminables discours pleins d'emphase ; mais ne fut point du goût d'une nation qui sacrifie tout à l'agrément.

« Nous ne dissimulerons pas ici, dit Grandjean de Fouchy, que l'abbé Terrasson manqua encore cette « fois le goût du public français. Cet ouvrage n'eut pas ici le succès qu'il en avait attendu : ceux qui aiment la « philosophie le jugèrent trop roman et ceux qui se plaisent aux romans, le trouvèrent trop philosophique. Il eut « cependant de quoi se consoler dans les suffrages de cette nation savante que nous regardons comme notre digne émule : « son livre fut traduit en anglais et extrêmement goûté en Angleterre. »

L'ouvrage cependant renferme de beaux caractères bien tracés, des traits de morale heureux, des réflexions fines, quelques beaux discours. Il n'y a rien de mieux que le portrait de la reine d'Egypte qui se trouve dans le T. I.

(6 **Histoire universelle de Diodore de Sicile, traduite en français par M. l'abbé Terrasson, de l'Académie française.**
à Paris, chez de Bure l'aîné, quai des Augustins, du côté du Pont-St-Michel, à St Paul. ~~MDCCXXXVII~~, avec approbation et privilège du roi, signé le 7 X 1736 à Versailles. L'approbation est signée : Fouchy, à Paris 10 Nov 1736

7 vol. in 12 ; les 2 premiers en 1737 les 5 autres les années après jusqu'en 1744

T. I, pp. XXXV, préface, 8* f table et 487 pages) 1737
T. II, 6* ff, 408 p, 28* f.
T. III, daté MDCCXLI, de XXII pp préface, 570 pp, 17* ff, 1* f errata) 1741
T. IV, 25* f, 629 pp, 18* f. Ce volume finit avec le 16 livre. 1742
T V en 1742
T. VI en 1743
T. VII en 1744

— les mêmes 1777, 7 vol. in 12. en Hollande et à Paris

~~Madame Dacier elle-même esquissa une réponse dans la Préface de la 2e édition de sa tra[duction de] l'Odyssée d'Homère, Paris, 1716~~

Bibliothèque de l'Arsenal à Paris 3507 (361) B.F. Recueil, N° 9, folio 75

— Discours que devait prononcer M. l'abbé Séguy pour sa réception à l'Acad. fr. 1736

— folio 79 v. Réponse de M. l'abbé Terrasson au discours de M. l'abbé Séguy

(1) A la fin de la seconde partie se trouve un Traité en forme de catéchisme, intitulé : Essai d'un système philosophique et théologique sur le plaisir et la douleur, oeuvre de la jeunesse de l'auteur.

6 Traduction qui lui avait demandé plusieurs années de travail, accompagnée de préfaces, de notes, de fragments. Fidèle et élégante.

On prétend qu'il ne l'entreprit que pour prouver combien les anciens étaient crédules. Une de ses maximes était : « Qu'y a-t-il de plus crédule ? l'ignorance — Qu'y a-t-il de plus incrédule ? l'ignorance. »

(Mercure de janvier 1751)

« Cet ouvrage fut généralement applaudi. En effet, il a trouvé le moyen de donner à sa traduction toute « l'exactitude possible, sans lui rien faire perdre de la pureté et des grâces de notre langue ; de plus il a recueilli « avec un soin extrême tous les fragments des livres perdus de Diodore qui ont pu échapper à l'injure du temps ; « travail d'autant plus utile que l'ouvrage de Diodore de Sicile est peut-être le morceau d'histoire le mieux « écrit, le plus complet et le plus exempt de fables qui nous reste de l'antiquité. » (Grandjean de Fouchy)

(7 La philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison. Ouvrage en réflexions détachées. Précédé des réflexions de M. d'Alembert, d'une lettre de M^{***} sur la personne et les ouvrages de l'auteur. Paris, Prault et fils, 1754, in 12 ou 2 parties in 8 (1)
2 vol

D'après Goujet, il n'est pas certain que cet ouvrage soit en réalité du P. Terrasson, mais l'abbé Jean Marie Joseph Thomasseau de Cursay, chanoine d'Appigny, dont les relations d'amitié avec la famille Terrasson rendent ici la parole plus croyable, l'affirme sans réticence.

(8 Ses rapports à l'Acad. des sciences (voir Fouchy)

(9 « On a trouvé, dit Grandjean de Fouchy, dans ses papiers un Traité de l'infini créé, resté manuscrit, « dans lequel, comme philosophe, il porte au plus haut point l'étendue et la magnificence des « ouvrages du Créateur, sans s'éloigner des principes de la théologie la plus exacte et la plus scrupuleuse. »

~~On ne sait ce qu'est devenu ce Manuscrit~~

Il a été imprimé en 1769 et attribué à Malebranche, mais il n'est certainement pas de Malebranche

Ingold : Essai de Bibl. oratorienne. Paris, Sauton, Poussielgue 1880. p. 93

Traité de l'infini créé avec l'Explication de la possibilité de la Transubstantiation ; Traité de la confession et de la Communion par le P. Malebranche de l'Oratoire, Amsterdam, chez Marc Michel Rey 1769, in 18 de XII, 248 pages

et la possibilité de la Transubstantiation ne serait-elle pas du P. de Lignac ? (à vérifier avec les textes

Alors le livre serait un amalgame

7